

Les élues
et les élus



ENVIRONNEMENT

S'JUSTICE
SOCIALE

LYCÉES

TRANSPORTS

CLIMAT

ÉGALITÉ
FEMME-HOMME

DISCRIMINATIONS

EMPLOI
FORMATION

on fait
le
bilan

20
20
15 -
21

CULTURE

LOGEMENT



L'ENTRETIEN

Céline Malaisé

Présidente du groupe

Au terme de cinq années de mandat régional, Céline Malaisé, présidente du groupe Front de gauche partage avec nous son regard sur la politique régionale et trace quelques perspectives.

Quel regard portez-vous sur ce mandat ?

Céline Malaisé : Durant cinq années, le groupe Front de gauche a combattu toutes les mesures qui étaient contraires à l'amélioration de la vie des Francilien·ne·s soit parce que néfastes soit parce qu'inefficaces.

Nous avons alerté, dénoncé mais nous avons aussi proposé. En 5 ans, c'est près de 3000 amendements que le groupe a déposés. A chaque budget, nous avons porté plus de 100 amendements pour dessiner un budget alternatif avec des propositions de recettes qui auraient permis à notre Région de défendre les services publics régionaux et de les renforcer.

Nous avons présenté des politiques régionales pour les quartiers populaires, pour un soutien au mouvement associatif francilien, pour la gratuité des transports, pour l'adaptation de notre région au réchauffement climatique et pour sauvegarder et créer des emplois. Nous avons aussi posé près de 50 questions écrites à la Présidente de région sur l'ensemble des politiques régionales dont plus de la moitié sont restées sans réponse... L'ensemble de nos propositions a été rejeté et, très souvent, sans débat sérieux ou réel. Quant au contrôle de l'utilisation des fonds publics, nous avons mené cette mission avec détermination malgré l'opacité et le peu d'informations fournies aux élu·e·s.

Vous pouvez nous en dire plus ?

Céline Malaisé : Avant de voter une dépense, nous devons avoir toutes les informations pour en analyser sa pertinence, son coût et les effets escomptés sur la vie quotidienne des Francilien·ne·s. Eh bien, pour l'ensemble des groupes d'opposition, c'est une tâche souvent rendue très difficile par les délais très courts qui nous ont été imposés pour analyser les rapports présentés, mais aussi le manque d'informations contenues dans ces derniers qui peuvent engager plusieurs centaines de milliers d'euros en quelques signes.

Quant aux aides régionales accordées aux grands groupes sans aucun critère, le contrôle de l'usage de l'argent public est quasi inexistant. Sur toutes ces questions, nous en apprenons souvent plus par les journaux que par les rapports présentés par l'exécutif, qui pousse parfois le comble à nous renvoyer à leur dossier de presse !

Vous avez un exemple concret ?

Céline Malaisé : A la rentrée 2019, nous avons été alertés par des parents d'élèves que sur les 1 222 086 manuels scolaires était collé un courrier personnel et une photo de la Présidente de région et qu'à l'ouverture des ordinateurs financés par la Région se lançait une vidéo de V. Pécresse. Ces dispositions promotionnelles n'ont jamais été validées par l'assemblée régionale alors que leur coût est de 240 000 €. Ces manuels sont toujours utilisés cette année et cette communication personnelle n'a pas été retirée. Plutôt qu'une communication partisane, les lycées, dans cette rentrée inédite, ont besoin d'un soutien régional sans faille pour faire

face aux urgences sanitaires et pédagogiques afin de protéger les personnels, les lycéen·ne·s et leurs familles. Ce qui n'est pas le cas.

Pour autant, nous ne lâchons rien, en commission comme en séance, nous épluchons les rapports minutieusement. Nous sommes d'ailleurs le groupe politique qui a déposé le plus d'amendements durant ce mandat.

Quel a été le fil conducteur de votre mandat ?

Céline Malaisé : Si nous avons voté les financements qui allaient dans le sens de l'intérêt général, nous nous sommes opposé·e·s aux financements sans critères qui ont renforcé les inégalités dans la région française la plus riche mais dans laquelle les fractures sont criantes. Alors que la Région devrait agir contre les inégalités sociales et territoriales, la droite régionale les a renforcé en supprimant les conditions pour les aides régionales ou en mettant au fond d'un tiroir le schéma directeur d'aménagement de notre région.

Toutes nos propositions étaient portées par la nécessité d'agir pour l'égalité qui est au cœur du contrat social et républicain. Nous avons dénoncé les villes qui ne respectent pas l'obligation de la loi SRU pour construire des logements sociaux et qui sont tout de même arrosées de subventions régionales. Nous avons porté l'exigence d'égalité des territoires, populaires, ruraux, périphériques, oubliés par la droite régionale. Nous avons relayé la parole des citoyen·ne·s dénonçant l'abandon par la Région de l'intérêt général au profit d'intérêts privés. Nous avons expliqué que de réelles politiques environnementales ne pouvaient être que sociales. Nous avons défendu des mécanismes de solidarité financière entre les territoires pour corriger les inégalités.

Quels sont vos relations avec les autres groupes de gauche et écologiste ?

Céline Malaisé : Nous avons en commun de tirer un bilan d'échec de la politique de la droite régionale. Ces cinq années ont abîmé notre Région et augmenté les inégalités. La vie des Francilien·ne·s s'est dégradée que ce soit pour les conditions d'études dans les lycées, dans les transports du quotidien, pour l'accès au logement social...

La Région n'est plus un partenaire solide pour les autres collectivités. Elle n'est pas au rendez-vous dans la lutte contre le réchauffement climatique ou la pollution de l'air, des sols et de l'eau ou pour la défense de l'emploi. Nous avons porté des amendements communs et, en juillet dernier, nous avons créé un intergroupe. Nous avons produit des propositions communes pour les lycées, pour une réelle politique régionale pour l'environnement ... Dans le respect de nos identités, autour de propositions de rupture, nous utilisons la force collective au service de l'intérêt général.

Le bilan des élu·e·s Front de gauche qui vous est proposé ici, témoigne qu'il est possible de faire tout autrement pour que l'Ile-de-France soit une Région solidaire, écologique et démocratique.



SOMMAIRE

RÉPONDRE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

1.1. Adapter l'Ile-de-France au défi climatique.....	P 4
1.2. Combat pour une agriculture durable en Île-de-France.....	P 7
1.3. Investir pour les transports en commun et les mobilités douces.....	P 8
1.4. Aménager et ménager le territoire.....	P 12

AGIR POUR LES JEUNES QUI SONT LA CLÉ DE L'AVENIR FRANCILIEN

2.1. Lycée, formation professionnelle & apprentissage : droit à l'école pour tou·te·s.....	P 16
2.2. Pour un service public de l'orientation au service de tou·te·s les jeunes francilien·ne·s.....	P 21
2.3. Défendre le droit à l'enseignement supérieur pour tou.t.es et la recherche publique.....	P 23

AGIR POUR L'EMPLOI ET POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET RESPONSABLE

3.1. Refuser les aides régionales aux grandes entreprises.....	P 24
3.2. Soutenir l'économie sociale et solidaire, créer des emplois non délocalisables.....	P 25
3.3. Se doter d'une stratégie industrielle pour sauvegarder l'emploi	P 26

UNE RÉGION QUI PROTÈGE / POUVOIR D'ACHAT

4.1. Action sociale : pour une Région qui protège les plus précaires.....	P 28
4.2. Un accès à la santé et aux soins pour toutes et tous, partout sur le territoire.....	P 30
4.3. Une région "MeToo"/égalité femme/homme & violences faites aux femmes.....	P 32

MOBILISER DES RESSOURCES RÉGIONALES AMBITIEUSES ET UN INVESTISSEMENT PUBLIC UTILE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

5.1. Mener la bataille pour de nouvelles ressources.....	P 34
5.2. En soutien d'une politique solidaire du logement	P 37

CRISE DE LA COVID 19 : POUR UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL QUI SOIT UN PLAN DE RUPTURE

6.0 Protéger la population, relever les défis de la crise.....	P 39
--	------

POUR UNE RÉGION OÙ IL FAIT BON VIVRE ET QUI OFFRE DES HORIZONS NOUVEAUX À TOU·TE·S

7.1. Défendre le droit à la culture, pour tou.te.s et partout.....	P 40
7.2. Citoyenneté : réconcilier les acteurs associatifs et la Région IDF.....	P 43
7.3. Défendre le droit au sport pour tous et toutes.....	P 44
7.4. Contre le désengagement de l'État en matière de sécurité publique.....	P 46
7.5. Pour une politique internationale de la Région réellement solidaire.....	P 47

Notre bilan en quelques chiffres.....	P 48
---------------------------------------	------

1.1. ADAPTER L'ILE-DE-FRANCE AU DÉFI CLIMATIQUE

Notre groupe a fait de la lutte contre le réchauffement climatique une de ses priorités.

Nous avons proposé d'agir pour permettre aux Franciliens et Franciliennes de vivre dans une région soumise aux changements climatiques, dont les effets les plus visibles sont notamment les pics de chaleur de plus en plus intenses et fréquents. Nous avons aussi proposé d'agir concrètement à moyen terme.

Cela signifie rénover thermiquement les bâtiments, repenser l'aménagement francilien, mais aussi la ville dense, redéfinir la place de la nature en ville, revisiter les modes de déplacement ou ceux des productions industrielles et agricoles ...

C'est donc une action globale pour changer de paradigme que nous avons portée.

Nous avons ainsi défendu l'impérieuse nécessité d'une transition écologique pour l'Île-de-France afin d'adapter notre région aux urgences climatiques et environnementales.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Didier MIGNOT

membre de la commission Environnement et aménagement du territoire, de la commission Réforme territoriale, et de la commission permanente

CHANGER DE POLITIQUE

Nous avons insisté sur la nécessité de mettre en place, non plus une transition écologique progressive, mais un changement radical et immédiat des politiques publiques, menant de front actions préventives et curatives, avec des moyens beaucoup plus conséquents notamment pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

Notre principe a été de placer la Région Ile-de-France au premier rang de ces actions :

- par le renforcement de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique et une contribution accrue à la transition énergétique,
- par une politique plus ambitieuse de réduction des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre ,
- par la lutte renforcée contre l'**artificialisation des sols**, par davantage de moyens pour le développement des espaces verts et pour le passage à un modèle agricole durable.

Notre groupe a ainsi présenté de très nombreux amendements pour développer ce type d'actions, avec des moyens nouveaux pour la transition écologique.



Nous n'avons cessé de rappeler la nécessité d'agir

Sur le plan social

Pour que les effets du changement climatique ne précarisent davantage les conditions de vie des populations les plus fragiles et ne viennent pas accroître les inégalités sociales et territoriales.

Sur le plan sanitaire

Car les changements climatiques accélèrent la dégradation de la santé de chacun.

Sur le plan environnemental

En préservant les ressources en eau et la biodiversité.



Dans le secteur agricole



En faisant radicalement évoluer les modes de production vers des pratiques durables, respectueuses de la biodiversité, de la santé des consommateurs et des producteurs, et prenant en compte l'enjeu de la souveraineté alimentaire.

Autant de domaines sur lesquels, pour nous, la Région doit à la fois prévoir, anticiper et agir.

POUR UN COMITÉ CLIMATIQUE FRANCILIEN

En 2019, notre vœu annuel portait sur l'enjeu de l'adaptation du territoire francilien au réchauffement climatique et sur l'anticipation à ces changements.

Bâtir des politiques publiques pour adapter climatiquement la région française la plus urbanisée, la plus riche, et la plus inégale territorialement et socialement, nécessite des outils d'analyse, de prospective et de planification.

Nous avons proposé la création d'un comité régional permanent de scientifiques, d'organisations citoyennes engagées sur les enjeux climatiques pour alimenter de leur expertise les politiques publiques, et les adapter aux enjeux du réchauffement climatique.

Ce travail d'évaluation et d'anticipation est incontournable pour prendre en compte les spécificités d'un territoire tel que l'Ile-de-France et permettre à ses habitant·e·s de continuer à y vivre.

La droite a refusé une telle anticipation, préférant la communication court-termiste à une planification climatique régionale pourtant indispensable.



NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



POUR UN BUDGET FRANCILIEN CLIMATIQUE

Céline MALAISÉ,
présidente du groupe

membre de la commission des Finances, de la commission Education, de la commission du Règlement intérieur et de la commission permanente

Lors du vote du budget 2020, notre groupe a porté un amendement pour une évaluation climat à 360° du budget régional.

Cette proposition de budget climatique vise à vérifier si toutes les mesures, dans l'ensemble des politiques régionales, sont favorables ou non au climat et vont dans le sens du respect des Accords de Paris. Plusieurs indicateurs climatiques peuvent être évalués, comme

l'émission de gaz à effet de serre, la consommation énergétique, la part d'énergies renouvelables...

Ce budget éclaire la décision publique et permet aux citoyen·ne·s d'être mieux renseigné·e·s sur les choix faits par une collectivité en faveur du climat. La droite régionale l'a, sans surprise, refusé alors que l'Ile-de-France aurait pu être la première collectivité à se doter d'un tel budget climatique.

POUR LE RENFORCEMENT DU SOUTIEN AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES, DANS LE CADRE D'UN PÔLE PUBLIC DE L'ÉNERGIE



Nous avons constamment soutenu l'idée que les collectivités territoriales, et en particulier l'Ile-de-France, devaient mener une politique ambitieuse en matière d'air et d'énergie, **pour lutter contre le réchauffement climatique, pour engager notre pays vers la sobriété énergétique** et la sortie des énergies carbonées, pour lutter contre la précarité énergétique et le fléau de la pollution atmosphérique.

Nous avons ainsi demandé, notamment par le biais d'amendements budgétaires, que la Région redouble d'efforts sur les investissements en ce domaine.

Pour renforcer la visibilité des dispositifs existants, pour les rendre plus efficaces, innovants et ambitieux, nous avons également **demandé la publication d'un bilan budgétaire spécifique**.

Concernant les énergies renouvelables, alors que l'action de l'exécutif régional s'orientait vers une **logique de régionalisation de la production/diffusion de l'énergie**, nous avons défendu le principe du service public de l'énergie, en demandant le maintien des productions locales d'énergies renouvelables dans le cadre d'un pôle public national, seul à même de préserver l'égalité territoriale.

POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les véhicules électriques sont présentés comme l'une des voies possibles vers la transition énergétique et la sortie des énergies carbonées. Toutefois, alors que le marché des mobilités électriques se développe, le devenir des batteries usagées sera une question écologique majeure pour les décennies à venir (en raison des métaux rares et/ou toxiques, des matières plastiques et des acides qu'elles contiennent).

Alors que seul un petit nombre d'opérateurs est engagé aujourd'hui sur cette question, **nous avons soutenu l'idée d'un renforcement des moyens publics** pour

faire face à ce défi, avec des investissements, d'une part pour assurer la traçabilité de ces matériaux, pour développer les filières de recyclage, et d'autre part pour améliorer le rendement des techniques de recyclage des batteries. Ceci d'autant plus que ces filières représentent des créations d'emplois.

Nous avons proposé par amendement que la Région Île-de-France anticipe cette question, par la mise en œuvre d'un Plan d'action pour le recyclage des batteries de véhicules électriques. **Cela a été refusé par la droite régionale.**



1.2. POUR UNE AGRICULTURE DURABLE EN ILE-DE-FRANCE

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Jean-Michel RUIZ

membre de la commission Santé, de la commission Ruralité et agriculture

COMBAT POUR UNE AGRICULTURE DURABLE EN ÎLE-DE-FRANCE



Nos concitoyens demandent une alimentation plus respectueuse de l'environnement, de leur santé, et de celle des producteurs, qui doivent être correctement rémunérés.

Notre groupe a, au cours de ce mandat, constamment soutenu l'idée d'un développement de l'agriculture biologique et des circuits courts. C'est un enjeu économique, social et environnemental majeur, en particulier dans une grande région agricole comme l'Ile-de-France.

Alors que le succès des produits bio va croissant, de même que le nombre de producteurs qui se convertissent à l'agriculture bio, V. Pécresse a décidé de confier la mise en œuvre du Plan Bio en IDF aux Chambres d'agriculture.

Hors, celles-ci sont tenues par des syndicats historiquement favorables au modèle ultra-productiviste, et peu favorables au bio et aux circuits courts.

Si la droite régionale a augmenté à la marge le budget consacré à l'agriculture bio, ces moyens restent très insuffisants. La droite a refusé d'agir réellement contre le danger sanitaire des pesticides, notamment le glyphosate.

Considérant qu'il s'agissait d'un dangereux contre-sens, nous nous sommes constamment mobilisés, en lien avec les associations et les organisations agricoles soucieuses de ces enjeux (Réseau AMAP, Confédération paysanne, Associations Terres de liens...), pour une agriculture qui profite à tou.te.s et à notre environnement. Nous avons présenté de nombreux amendements en ce sens.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous sommes pleinement engagés dans le combat contre le projet Europacity. De la même façon, nous avons participé activement aux mobilisations pour la sortie du glyphosate.

1.3. INVESTIR POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LES MOBILITÉS DOUCES

UN PLAN RER ET UN PLAN MÉTRO POUR AMÉLIORER LES TRANSPORTS FRANCILIENS



Le réseau de transports en commun francilien connaît une hausse de fréquentation et des besoins en investissements croissants.

Entre 2010 et 2018, la région a connu une croissance globale de sa population (+260 000 habitants en grande couronne, +220 000 habitants en petite couronne), de même qu'une croissance des emplois à Paris (+ 26 000) et en petite couronne (+ 67 000). Les déplacements intra-régionaux ont notamment augmenté.

L'usage des transports collectifs a ainsi connu une forte hausse (+1,1 million de déplacements).

Pendant que V. Pécresse menait une politique de sous-investissement sur les infrastructures de transports (à la Région et à IDF Mobilités), nous avons continuellement porté la priorité du service public de transports du quotidien.

Alors que les réseaux de métro et de RER connaissent une saturation et des dysfonctionnements récurrents, nous avons relayé les inquiétudes et les revendications des usagers, mais aussi des salariés des opérateurs de transports.

Nous avons ainsi proposé par des amendements budgétaires le lancement par la Région et IDF Mobilités, d'une part d'un **Plan Métro**, et d'autre part d'un **Plan RER**, pour un **renforcement massif des crédits destinés à ces infrastructures**.



NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Fabien GUILLAUD-BATAILLE
membre de la commission Transport
et de la commission Sécurité



UNE RÉVOLUTION DES TRANSPORTS "EN PANNE"

V. Pécresse avait annoncé une « révolution des transports » en Ile-de-France, mais celle-ci est en panne !

La droite régionale a d'abord tiré profit des inaugurations de projets lancés par ses prédécesseurs, puis a fait le choix du sous-investissement en matière de transports en commun. Cinq ans après son arrivée à la tête de la Région, ce n'est pas à une révolution, mais à une vraie crise des transports que l'on assiste en Ile-de-France, avec des RER, des trains, puis des métros de plus en plus

saturés, souffrant continuellement de pannes et de retards. En matière de transports de marchandises, la politique du fret ferré et fluvial a été totalement abandonnée. Jamais, alors que la mobilisation était grande, la droite régionale n'a véritablement agi pour sauver la ligne de fret Perpignan-Rungis.

A l'inverse, V. Pécresse a choisi de favoriser l'usage des transports routiers, des voitures individuelles et des poids lourds. nous avons combattu ce choix, à total contresens des besoins environnementaux et sociaux actuels.

VIGILANT.E.S POUR LA RÉALISATION DU GRAND PARIS EXPRESS

Le Grand Paris Express, métro circulaire de banlieues à banlieues, est le fruit d'un long travail collectif, des mobilisations de nombreux territoires, notamment des territoires populaires, et d'un processus de concertation qui ont abouti à **un projet cohérent, tenant compte des besoins de ces territoires et de leurs habitants.**

Ce projet, acté par l'État et la Région IDF en 2011, doit permettre de désaturer les transports existants, d'améliorer les déplacements de banlieue à banlieue, et par là même les conditions de transports de tou·te·s, en générant de surcroît de nombreux emplois.

Ces dernières années, face aux reculs financiers et aux reports de calendrier décidés par l'État, remettant en question l'avancée du projet, nous avons sans relâche défendu les attentes des usagers et des élu·e·s, de même que la cohérence globale de ce projet. Ceci alors que V. Pécresse se cantonnait dans une

défense exclusive de la ligne 18 du projet, desservant le plateau de Saclay et les Yvelines, son territoire d'élection. **Nous nous sommes opposé à cette vision étiquetée, indigne de la Région, qui doit être au service de tout.e.s les Francilien.ne.s.**

Nous avons constamment dénoncé les velléités de l'État à retarder, voire abandonner les lignes 16 et 17 du projet, desservant les territoires populaires du Nord et de l'Est de la Région.

Nous sommes intervenus à de nombreuses reprises pour exiger, avec les élu·e·s locaux et les usagers, que l'État respecte ses engagements financiers et le calendrier des travaux. **Ce combat se poursuit.**

En cohérence, nous sommes intervenus pour demander l'augmentation des emplois au sein de la Société du Grand Paris (SGP), chargée de mettre en œuvre les travaux du Grand Paris Express.

ARRÊTER LE CDG EXPRESS



Notre groupe a, de longue date, exprimé son opposition au CDG Express. Ce projet lié à la privatisation d'ADP, imposé sans débat par le Gouvernement, ne desservira aucun des territoires traversés, dont beaucoup sont des territoires populaires de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne. **Il ne sera d'aucun intérêt pour leurs habitant-e-s et les salarié.e.s** qui souffrent des dysfonctionnements du RER B.

Avec une tarification prohibitive, excluant les abonnés Navigo, ce sera un « train pour les riches » touristes d'affaires, à l'image de la politique de Macron.

Avec de nombreux usagers, élu.e.s locaux, syndicats et associations, nous nous sommes mobilisés contre ce projet contraire aux principes du service public.

Nous avons pris part, avec eux, à plusieurs actions

locales, comme à Mitry-Mory pour bloquer l'accès des travaux aux camions de chantier. Outre de nombreuses interventions publiques, **nous avons multiplié en séances plénières les amendements et les motions**, de même avec nos collègues au conseil d'administration d>IDF Mobilités, **contre ce projet soutenu par V.Pécresse et la droite régionale.**

Nous continuons à agir contre le CDG Express et pour les transports du quotidien avec des investissements et une modernisation du service public ferroviaire francilien (RER, Transiliens, Grand Paris Express dont la ligne 17 réduira le nombre de voyageurs du RER B). D'autres solutions existent pour une bonne desserte de l'aéroport, utiles aux voyageurs et aux salariés de la plateforme.

POUR LE DROIT À LA MOBILITÉ POUR TOUTES ET TOUS

Soucieux de concrétiser le droit à la mobilité pour toutes et tous, et dans la continuité de nos élu·e·s des mandats précédents, nous nous sommes mobilisés pour la mise en place, puis l'extension de mesures de tarification sociale des transports en commun en faveur des plus démunis.

Défendre la tarification sociale pour les bénéficiaires de l'AME, proposer de nouvelles mesures pour les retraités et les personnes handicapées

A son arrivée à la présidence de Région en 2015, V.Pécresse a décidé de supprimer le financement régional de la tarification sociale aux bénéficiaires de l'AME (aide médicale d'Etat) : nous nous sommes **immédiatement élevés contre cette décision profondément inéquitable, xénophobe et illégale**, et avons oeuvré aux côtés des associations qui ont porté cette décision en justice. Nous avons sans relâche réclamé le rétablissement de cette mesure tarifaire, au travers d'amendements et de nombreuses interventions publiques.

Cette lutte a porté ses fruits puisque la décision de V. Pécresse a été en partie

annulée par la justice en 2019 et que les bénéficiaires de l'AME peuvent à nouveau bénéficier d'un tarif réduit. Par ailleurs, soucieux de poursuivre l'élargissement de ces tarifications sociales, nous avons formulé plusieurs propositions pour l'instauration notamment de **mesures de demi-tarif en faveur de tous les retraités** d'Ile-de-France, pour les **personnes handicapées**, et pour la gratuité totale de l'accès au réseau francilien, en faveur des jeunes.



Avancer vers la gratuité des transports

L'un des grands enjeux que nous avons souhaité porter au débat public au cours de ce mandat est celui de la **gratuité des transports en commun**.

Cette question est aujourd'hui posée dans de nombreuses villes, en France et dans le monde. Alors qu'il est urgent de mettre fin aux nuisances climatiques et sanitaires liées à la circulation automobile, et qu'il est indispensable de concrétiser le droit à la mobilité pour toutes et tous contre les logiques de marchandisation du service public de transports, renforcer l'usage des transports collectifs est aujourd'hui incontournable.

La **gratuité d'accès** aux services publics de transports constitue une **réponse forte** à ces enjeux.



C'est en ce sens que nous avons fait porter, en septembre 2018, notre **vœu annuel sur la mise en place de la gratuité en Ile-de-France**. C'est aussi dans cet objectif que nous avons multiplié, par le biais d'amendements et dans nos interventions, les propositions de **mesures de gratuité partielle et progressive, notamment pour les moins de 18 ans**. Des propositions qui font écho et appuient celles formulées par les élu·e·s communistes à l'Assemblée nationale, à la ville de Paris et au Conseil d'IDF Mobilités.

Nous avons formulé, conjointement à ces mesures, **des propositions de financement** à mettre en œuvre par l'État (réformes du versement mobilité des entreprises et de la TVA sur les transports, mise en place de taxes sur les bureaux vacants et les parkings de centres commerciaux, taxe sur les véhicules polluants...).

Accélérer la politique en faveur du vélo

Notre groupe s'est également fortement positionné en faveur des circulations douces, en particulier de l'usage du vélo, qui répond à des enjeux franciliens importants en termes de mobilité, de qualité de l'air, de santé, de lutte contre le bruit, ou encore de tourisme.

Le développement du vélo constitue, avec celui des transports en commun auquel il est étroitement lié, l'un des plus grands défis pour l'Ile-de-France dans les années à venir.

Nous avons donc soutenu l'idée d'une politique régionale extrêmement ambitieuse en ce domaine.



Nous avons en ce sens déposé de nombreux amendements pour la réalisation d'infrastructures cyclables. Afin que ces investissements s'appuient sur des ressources financières conséquentes et de long terme, nous avons, par le biais d'amendements budgétaires, demandé que l'exécutif régional et celui d'IDF Mobilités agissent sans relâche auprès de l'État pour qu'il rende disponibles de telles ressources. Nous avons, toujours en ce sens, proposé qu'IDF Mobilités soit doté d'une compétence spécifique sur la politique vélo.

Soutien à la réalisation du RER Vélo (RER V) en Ile-de-France

Plusieurs associations, réunies dans le collectif Vélo Ile-de-France qui rassemble près de 4 000 adhérents, ont élaboré un projet de réseau express régional vélo (RER V), selon une approche globale du territoire régional. Nous avons, en lien avec le collectif Vélo IDF, fortement soutenu ce projet au sein de l'assemblée régionale.

Nous avons présenté plusieurs amendements budgétaires, demandant à la Région un effort concret pour soutenir le RER V. Ces revendications ont commencé à être entendues par l'exécutif régional pendant la crise sanitaire de la **COVID 19**, où des premiers fonds ont été engagés pour ce projet.

Pour une politique régionale de transport de fret ambitieuse

Pendant que V. Péresse abandonnait la politique de fret ferré, nous n'avons cessé de rappeler la nécessité, face aux enjeux de pollution atmosphérique, de **réduire le trafic de poids lourds** et de développer la **multimodalité** pour le fret sur le territoire régional ; avec une part accrue de **fret ferroviaire et fluvial**.

Nous avons dans cette perspective, par des amendements budgétaires, soutenu le principe d'un financement plus massif du fret ferré et fluvial. Nous avons également proposé le développement, en lien avec l'Établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) de nouveaux sites dédiés à la logistique, notamment en zone dense. Une question stratégique sur laquelle la Région, compétente en matière d'aménagement, doit prendre l'initiative.



C'est également en relation avec cet enjeu que nous nous sommes investis dans la bataille en faveur du maintien du train des primeurs Perpignan-Rungis.

AMENDEMENT

Taxer les SUV pour financer les infrastructures cyclables

Les Véhicules de loisir, haut et spacieux (SUV) représentent la moitié des voitures immatriculées depuis début 2019. Ces dix dernières années, ils ont été la deuxième source d'augmentation des émissions de CO₂. Plusieurs métropoles européennes envisagent de limiter ou d'interdire ces véhicules polluants, dangereux pour les piétons, les cyclistes et les autres usagers de la route. Nous avons proposé qu'une taxe dissuasive sur les SUV soit instaurée en Ile-de-France, dont le produit irait au développement et à la sécurisation des équipements cyclables.



1.4. AMÉNAGER ET MÉNAGER LE TERRITOIRE

PENSER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AVEC ET POUR LES HABITANT-E-S

Lors de l'élaboration du Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) en 2012, l'exécutif régional de gauche, sous l'impulsion des élu-e-s communistes et apparenté-s, avait organisé un vaste débat public sur l'ensemble du territoire francilien.

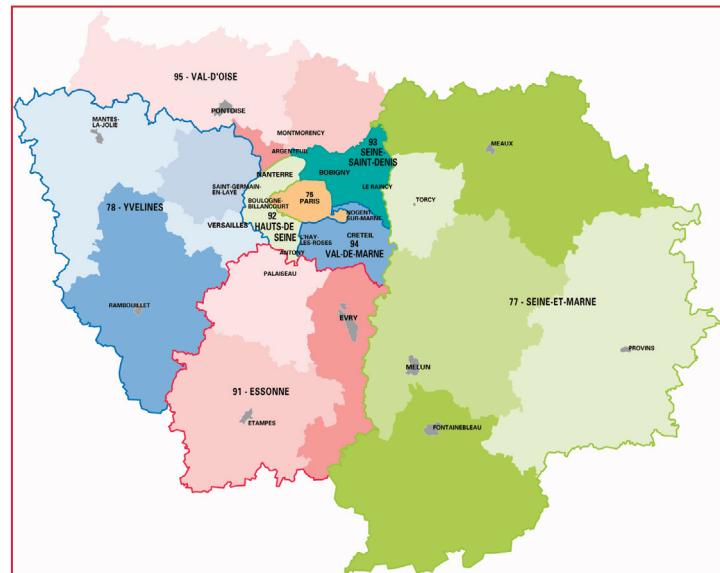
L'objectif était d'enrichir ce document prescriptif pour l'aménagement régional, afin qu'il intègre des propositions des citoyen-ne-s, des organisations syndicales et associatives. La droite régionale a révisé à la marge le SDRIF et abandonné ces formes de travail collectif, de coopérations territoriales intégrant la participation des Francilien-ne-s et des élu-e-s locaux.

Pour notre groupe, les habitant-e-s, les collectivités territoriales, les associations locales sont essentiels dans la construction de ce qui fonde leur quotidien.

Sur un territoire régional traversé par les inégalités, l'aménagement ne peut se faire sans celles et ceux qui y vivent.

Redonner du sens à la vie démocratique, **c'est permettre aux Francilien.ne.s de proposer, de décider** sur l'accès au logement, à l'emploi, aux transports, sur la protection de l'environnement et du climat, sur la lutte contre les inégalités sociales et territoriales.

Nous n'avons cessé de rappeler ce principe de démocratie participative. La droite régionale le rejette, et néglige volontairement les objectifs du SDRIF. Pour elle, seuls comptent en matière d'aménagement le laisser-faire, la compétition entre territoires, le profit pour quelques-uns et la dérégulation pour tous les autres. Nous avons à



l'inverse constamment soutenu ces principes élémentaires d'aménagement : rééquilibrage et solidarités territoriales, transition écologique et sociale. **Contre la vision** de V.Pécresse opposant la grande couronne rurale à la petite couronne urbaine, nous avons défendu le principe de complémentarité entre les territoires.

Nous avons demandé dans le même sens que le Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2021-2027, en cours d'élaboration, **soit aussi soumis à la consultation citoyenne** car il engage des centaines de millions d'euros fléchés pour l'aménagement de l'Ile-de-France.

Nous avons demandé la révision du SDRIF pour mieux l'adapter aux évolutions climatiques.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Vanessa GHIATI

membre de la commission Développement économique, emploi et innovation et de la commission Culture.

Membre du Conseil d'administration de l'institut Paris-Région

De l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) à l'Institut Paris Région : **MOBILISATION CONTRE LE SABORDAGE DES OUTILS D'EXPERTISE RÉGIONAUX**

V. Pécresse, dans le cadre de sa politique d'austérité budgétaire, a choisi de restructurer l'ensemble des organismes d'ingénierie essentiels aux politiques publiques d'aménagement régional.

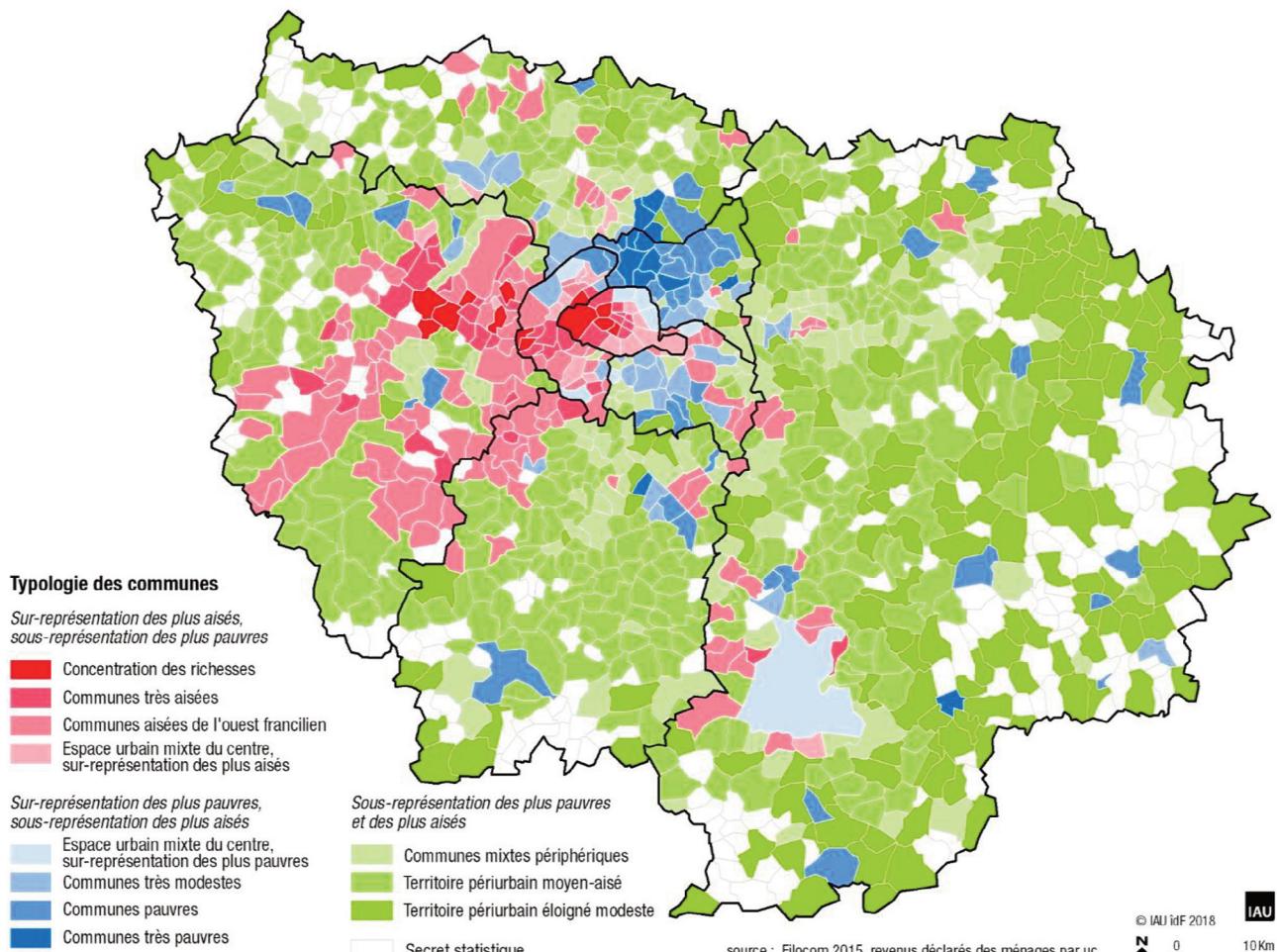
Après les coupes budgétaires concernant l'Agence des Espaces Verts (AEV) et la **liquidation** de l'Atelier en matière d'économie sociale et solidaire, ce travail de sape a été poursuivi avec la réorganisation de l'IAU et d'organismes environnementaux essentiels, comme l'agence de la biodiversité ou

l'ORDIF, qui ont perdu une part importante de leurs moyens financiers et humains. Il n'était pas admissible pour nous que la Région se prive de tels outils et compétences.

Nous avons, aux côtés des syndicats, et par de nombreux amendements, apporté notre soutien public aux agents de ces organismes, et demandé le rétablissement de financements régionaux réellement à la hauteur du rôle d'analyse et d'expertise essentiels mené par ces derniers.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES

Agir contre le déséquilibre Est/Ouest : respecter et faire respecter le SDRIF



Source : "Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île-de-France"
Rapport de mai 2019 de l'institut d'aménagement et d'urbanisme d'IDF

L'Ile-de-France est la région la plus riche mais aussi la plus inégalitaire.

Les fractures sociales et territoriales sont nombreuses entre zone métropolitaine et zones rurales, entre la ville centre et les banlieues, entre l'Est et l'Ouest, bien plus riche.

Le SDRIF, schéma prescriptif pour planifier l'aménagement du territoire francilien, avait pour objet **d'agir contre ces déséquilibres et les inégalités face au logement, à l'emploi, l'accès aux transports, à la culture, au sport, aux espaces verts...**

Depuis 2016, la droite l'a jeté aux oubliettes. Nous n'avons cessé de rappeler ses préconisations, d'en appeler à sa réalisation. Nous avons demandé que soit relancé son comité de pilotage, afin de poursuivre son application. La droite régionale ne l'a pas fait.

Les aides régionales doivent répondre à des critères. Les subventions régionales étaient, jusqu'en 2016, attribuées en fonction **de critères sociaux, environnementaux, territoriaux...**

Des critères construits largement grâce à l'action des élu·e·s communistes. La droite régionale a fait voler ces critères en éclat, avec ce qu'elle a honteusement nommé "un choc de simplification".

Moduler les aides en fonction du degré de richesse d'un territoire ou de ses habitants était trop correctif et donc insupportable pour la droite. **Nos élu·e·s n'ont cessé de rappeler l'importance de ces critères** pour instaurer **des mécanismes de solidarité financière entre les territoires, corriger les inégalités sociales, économiques, géographiques qui traversent l'Ile-de-France**, pour agir en faveur de l'égalité pour tous et entre les territoires, notamment les quartiers populaires et les territoires ruraux, qui ont vu certains investissements retardés ou le soutien régional diminué.

AMÉNAGEMENT DU NORD-EST DE LA RÉGION

Répondre enfin aux exigences sociales et écologiques !

Privatisation d'ADP, projet CDG Express, réaménagement de la Gare du Nord, extension de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle avec le Terminal T4, projet Europacity...

Les projets de réaménagement des territoires et des infrastructures sur les territoires du Nord et du Nord-Est francilien se sont multipliés ces dernières années.

Ces projets, engagés dans l'objectif de livrer des terres agricoles et des infrastructures publiques aux appétits de grandes sociétés d'aménagement et de la finance, répondent à un projet libéral de soumission de ces biens communs à la loi du marché et à la rentabilité financière.



Une logique à laquelle nous nous sommes opposés sans relâche pendant ce mandat.

VICTOIRE CONTRE LE PROJET PHARAONIQUE D'EUROPACITY

Soutien à une ceinture agricole alimentaire aux portes de Paris

Au cours de ce mandat, la lutte contre le projet démesuré et hors sol d'Europacity fut essentielle.

Dès 2016, avec la publication d'un cahier d'acteur dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la ZAC du Triangle de Gonesse, nous nous sommes opposés à ce projet marchand, qui aurait cannibalisé l'activité économique et culturelle des territoires proches.

Nous avons dénoncé le mirage de la création d'emplois et l'artificialisation de terres agricoles fertiles aux portes de la zone dense francilienne.



Nous avons pris part aux nombreuses mobilisations citoyennes et avons soutenu les acteurs, notamment le Collectif pour la défense du Triangle de Gonesse, qui proposaient une alternative utile pour les Francilien·ne·s et l'Île-de-France.

Notre groupe a affirmé son attachement à un aménagement et à un développement économique des territoires fondés sur la solidarité et les besoins réels des populations.

Nous avons défendu la nécessité de conditionner les projets de développement territoriaux à la **réduction des fractures sociales et territoriales**, à l'impératif de soutenabilité, ainsi qu'à la participation et à la consultation démocratique.

L'abandon du projet Europacity par l'État réouvre la question de l'aménagement du Triangle de Gonesse.

Avec les acteurs locaux, nous y défendons un aménagement durable et solidaire, **notamment avec le projet Carma**, un projet de transition écologique visant à maintenir l'agriculture sur les terres du triangle de Gonesse et à recréer progressivement **une ceinture agricole alimentaire aux portes de la zone dense francilienne**.

Nous avons obtenu l'audition des porteurs de ce projet devant la commission environnement de la Région.

CONTRE LA PRIVATIFICATION D'ADP



Le projet de privatisation d'ADP lancé par Macron a suscité la désapprobation d'un très grand nombre de Français.e.s et de Francilien·ne·s.

Nous avons pleinement pris part à la mobilisation contre ce projet en pointant ses graves conséquences : perte de souveraineté, casse sociale, dégâts environnementaux, pertes financières.

Alors que la Région Ile-de-France, qui a la compétence de l'aménagement, pouvait contribuer à stopper cette privatisation, V. Pécresse a préféré laisser faire, et même accompagner ce projet. **Nous avons, par de multiples amendements, vœux et courriers officiels, combattu ces choix**, en y opposant l'idée d'un aménagement publiquement maîtrisé et au service des habitant.e.s,

améliorant leurs conditions de vie, d'emploi, et leur environnement.

Opposition au projet de terminal T4 à Roissy

Parallèlement, et en lien à ce projet de privatisation, la société **ADP** a lancé un projet de **développement de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle**, avec le **Terminal T4**.

Nous nous sommes **investis dans la concertation** lancée sur ce projet, notamment avec la **réécriture d'un cahier d'acteur**, où nous avons affirmé notre opposition, en soulignant combien ce projet posait de lourdes questions environnementales, sanitaires, économiques et sociales.

Projet Gare du Nord 2024

Dans le cadre de la consultation publique sur le projet d'aménagement de la Gare du Nord à Paris, nous avons déposé en janvier 2019 un dossier afin d'exprimer publiquement l'avis négatif de notre groupe sur ce projet, et de soutenir les voix des habitant.e.s et des élu.e.s parisiens, demandant que ce projet absurde et démesuré soit stoppé pour laisser place à un projet réellement concerté, répondant à l'intérêt public, aux besoins des usagers du service public de transports, et des populations riveraines.

Train CDG Express

La lutte contre ce projet aura été centrale dans nos interventions au Conseil régional, jusqu'aux derniers mois de ce mandat.

Au printemps 2020 encore, il est apparu que SNCF Réseau avait fait le choix scandaleux de reporter ses investissements sur le système Nexteo destiné à améliorer la ponctualité sur les RER B et D, ceci au profit du chantier du CDG Express.



La priorité doit revenir aux transports du quotidien. Pour cela, il faut arrêter le CDG express : ce fut tout le sens de notre engagement.

2. AGIR POUR ET AVEC LES JEUNES QUI SONT L'AVENIR

2.1. LYCÉE, FORMATION PROFESSIONNELLE & APPRENTISSAGE : DEFENDRE LE DROIT À L'ÉCOLE PUBLIQUE POUR TOUTES ET TOUS

Le détricotage des politiques éducatives que V. Pécresse a orchestré depuis son arrivée à la tête de la Région s'est accompagné d'un démantèlement méthodique des missions premières du service public d'éducation et de formation par J-M Blanquer.

En île-de-France, tous les nouveaux outils et financements mis en place depuis 2015 déstructurent le service public. Le soutien affirmé aux lycées privés, la reconnaissance et le financement d'écoles hors contrat dangereuses pour les enfants, la création d'un budget d'autonomie des lycées, **le financement des CFA adossé à des objectifs de performance**... tout participe à la destruction et au travail de sape du service public d'éducation et de formation.

Dans la foulée de ce qu'elle avait fait pour l'université, **V. Pécresse a mené sur les lycées une politique ayant comme maître mot la sélection**, ceci main dans la main avec le gouvernement.



Stopper le financement public facultatif de l'enseignement privé

Parmi les toutes premières mesures prises par V. Pécresse, figure le financement, au-delà du cadre prévu par la loi, des lycées privés.

Aides à la rénovation des bâtiments, travaux, sécurisation, aides sociales, crédits pédagogiques, budget d'autonomie de 10 000€ par établissement... Le nombre d'aides et les sommes versées au privé n'ont cessé de croître durant cinq ans **avec des dispositifs financés au détriment des lycées publics**. Nous n'avons jamais cessé de demander l'arrêt de ces subventions non obligatoires, afin que la **Région se consacre pleinement au financement des lycées publics et au soutien de leurs élèves**, pour lesquels les besoins sont importants notamment sur les territoires populaires.



LANCEURS D'ALERTE : Fondation réseau Espérance Banlieues

V. Pécresse a continuellement soutenu une vision traditionaliste du catholicisme, tout en déclarant que « la loi doit être au-dessus de la foi ». Cette politique des faux-semblants s'est appliquée en matière scolaire notamment.

A partir de 2016, la Région a commencé à financer la Fondation "Espérance Banlieues", un réseau d'écoles hors contrat aux accents catholiques les plus extrémistes qui s'adresse aux écoliers de maternelle, de primaire et de collège situés dans les quartiers populaires.

Avec 2 235 000 € d'aides régionales depuis 2016, **V.Pécresse a rompu le principe du non financement public aux écoles hors contrat**, en prétextant qu'il s'agissait d'une aide à la lutte contre le décrochage scolaire dans les quartiers populaires, ou encore d'une aide à la citoyenneté.

Les écoles "Espérance Banlieues" ont fait l'objet de nombreuses alertes tant médiatiques qu'institution-

nelles et se distinguent par un niveau scolaire non requis pour ces classes d'âges. Leurs **programmes scolaires** ont été jugés préoccupants par de nombreux professionnels de l'éducation. **Nous avons alerté l'exécutif régional** à plusieurs reprises, par des questions écrites et des amendements.

Nous avons également sollicité le Ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Cette structure a fait l'objet d'une enquête de l'inspection générale de l'administration (IGA) en septembre 2019, enquête que nous avions demandé à l'exécutif de commanditer dans le cadre des dotations régionales versées à ces structures sans que rien ne soit jamais engagé.

Nous avons aussi, avec des élu·e·s locaux et personnels de l'Education nationale, lancé un réseau d'alerte concernant ces écoles.



Améliorer les conditions d'études de tous les lycéen·ne·s : augmenter la dotation globale de fonctionnement des lycées (DGFL) et supprimer le budget d'autonomie

Depuis 2015, la DGFL qui fixe le montant de la dotation régionale aux lycées pour leurs dépenses de fonctionnement n'a cessé de baisser (- 6%, soit moins 5 millions d'euros) alors que le nombre d'élèves augmentait (+ 6,5%, soit plus de 25 000 élèves supplémentaires).

Le soutien régional par lycéen·ne a baissé de 24 € passant de 207 € en 2015 à 183 € en 2020. Cette baisse, niée par la droite, traduit le désengagement continu de l'exécutif sur une des compétences principales de la Région.

Chaque rentrée, chaque année scolaire apporte son lot de dysfonctionnements : lycéen·ne·s sans affectation faute de place, chauffage en panne, matériel informatique en panne, retards à l'installation d'équipements sportifs... La dotation de solidarité est en baisse et n'est plus versée à des lycées qui en ont besoin.

De nombreuses cantines sont en surchauffe, et la conversion de la restauration scolaire aux impératifs d'une alimentation de qualité (biologique et circuits courts) est bien trop lente, faute de moyens et de volonté. Des projets éducatifs sont stoppés faute de soutien régional...



Une situation inadmissible que nous n'avons cessé de dénoncer. **La dotation régionale pour faire fonctionner les lycées est une décision politique :** nous avons proposé, chaque année, sa revalorisation par le biais d'amendements, en demandant son indexation, à minima, sur l'inflation et sur la hausse démographique.

Cette volonté de porter la DGFL à la hauteur des besoins des lycées franciliens a été rejetée par la droite. Celle-ci a préféré mettre en place un budget d'autonomie de 10 000 € par lycée, quels que soient ses effectifs, ses besoins, sa localisation géographique... Derrière un discours d'une soi-disant équité, la droite régionale a nié les spécificités de chaque établissement. **Nous avons combattu ce budget d'autonomie** qui, en réalité, diminue le soutien régional aux lycées et aux lycéen·ne·s.

Exiger de l'État la hausse de la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)

De nombreux lycées nécessitent des travaux d'ampleur.

Si V. Pécresse persiste à en faire porter la responsabilité aux majorités précédentes, c'est pour mieux cacher son immobilisme en la matière, et dédouaner le gouvernement de F. Fillon qui a dans le passé gelé la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES).

Pour rattraper les retards en rénovation et en construction de lycées, nous avons proposé et obtenu que la Région interpelle l'État, afin de **dégeler cette dotation**, et que notre collectivité puisse offrir de bonnes conditions d'études à tous les lycéen·ne·s.

Si la majorité régionale a voté nos amendements en faveur d'une telle mesure, ses demandes auprès de l'État ont été tellement timides qu'elles n'ont jamais été suivies d'effets.

POUR UN INVESTISSEMENT RÉGIONAL MASSIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

ÉTABLIR DES PRIORITÉS POUR LES LYCÉES EN ÎLE-DE-FRANCE

En 2017, après une année quasi blanche pour la construction et la rénovation des lycées, la droite régionale a fait voter un Plan d'urgence pour les lycées pour les 10 années à venir, remplaçant un programme d'investissements qui avait été élaboré avec les acteurs locaux.

Outre le fait que de nombreux territoires, principalement dans les quartiers populaires, n'étaient pas pris en compte alors que la courbe démographique montrait le besoin d'une intervention régionale, **ce plan n'a jamais établi de priorités pour faire face aux besoins sociaux, scolaires et démographiques les plus urgents.**

De plus, y ont été privilégiées des rénovations ou de nouvelles constructions de lycées essentiellement situés dans l'Ouest francilien. Ce choix de la droite régionale a accentué les inégalités sociales, territoriales et scolaires.

Nous avons porté la nécessité de revoir ce plan d'urgence pour répondre aux besoins locaux, à partir d'un travail associant tous les acteurs institutionnels (communautés éducatives, collectivités territoriales, partenaires de l'Éducation nationale). C'est une étape essentielle pour recenser les besoins précis des territoires, et garantir le droit à l'éducation partout et pour tou·te·s.



En finir avec les Partenariats Public/Privé (PPP) pour construire et rénover les lycées



Alors qu'ils devraient relever de l'exception, V. Pécresse a opté dès 2017 pour des PPP concernant des constructions et des travaux dans les lycées. Or les rapports du Sénat, de la Cour des comptes, et de l'Inspection générale des finances ont alerté sur les potentielles « bombes à retardement » financières que sont les PPP, et sur leur « effet néfaste pour les générations futures ».

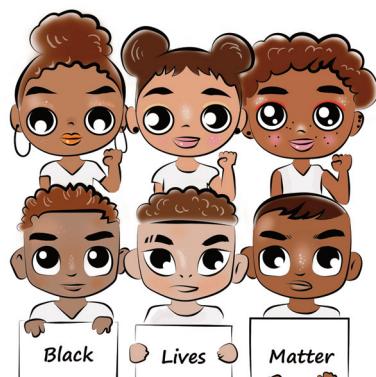
Depuis le vote du Plan pluriannuel d'investissement 2017-2027, **notre groupe n'a cessé d'alerter l'exécutif régional sur les dangers du recours au partenariat public-privé.** Non seulement nous n'avons pas été entendus, mais la liste des PPP s'est allongée, jusqu'à son ouverture récente à la rénovation thermique des lycées, un des grands enjeux environnementaux et économiques pour les années à venir, qui passe ainsi sous la coupe des intérêts privés.

Agir contre les discriminations dans les lycées et avec les lycéen·ne·s

La lutte contre les discriminations a été reléguée à l'arrière-plan par la droite régionale dans les politiques éducatives.

Lors d'une question d'actualité en 2019, nous avons proposé que la Région développe des partenariats permettant, à travers les mémoires et l'Histoire, **un travail de sensibilisation contre les discriminations et contre la banalisation du racisme et de l'antisémitisme.**

Nous avons constamment défendu la nécessité de lutter contre les stéréotypes, les préjugés, les discriminations, par l'éducation à l'Histoire et aux mémoires : **celle des génocides, de l'esclavage, de la Shoah** mais aussi celle **de l'immigration** ou celle **des R'roms.** Nos propositions ont été rejetées par la droite régionale.



LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ET TERRITORIALES

Stop au budget d'autonomie des lycées : augmentons la dotation de solidarité

V. Pécresse a créé un budget d'autonomie des lycées (publics et privés), visant à verser à chaque établissement une dotation fixe **ne tenant pas compte de leurs effectifs, ni de leurs spécificités sociales, économiques et territoriales.**

L'instauration d'un tel budget a ainsi contribué à supprimer un cadre défini pour les politiques éducatives régionales et à dessaisir les élèves d'une participation active. Pour nous, à l'inverse, **améliorer les conditions d'études des lycéen·ne·s des quartiers populaires passe par l'augmentation significative de la dotation de solidarité.**



Dans un objectif d'égalité républicaine, notre groupe a constamment demandé que la dotation de solidarité aux lycées publics soit revalorisée afin que les établissements des quartiers en Politique de la ville puissent mettre en œuvre durablement des projets

culturels, pédagogiques de qualité. Nous avons porté l'idée qu'une **réponse publique aux inégalités scolaires** devait passer par le transfert intégral de ce budget d'autonomie vers les dotations de solidarité aux établissements situés dans les quartiers populaires.

Agir contre les violences scolaires par la prévention, la médiation et avec un observatoire

Alors que le degré de violence a augmenté au sein des enceintes scolaires, nous nous sommes opposés à une réponse toute sécuritaire déployée par la droite régionale avec ses « brigades régionales de sécurité ».

Nous avons proposé que la Région élabore un plan d'action en s'appuyant sur les travaux de ceux et celles qui décryptent les phénomènes de violences scolaires et intégrant la participation de tous les acteurs locaux dont les communes ou les associations locales.

Nous avons ainsi proposé, par des amendements, des mesures concrètes contre les violences dans et autour des lycées

-Tenir des Assises régionales et installer un observatoire permanent contre les violences dans les lycées et à leurs abords.

-Renforcer la présence humaine dans les lycées où les violences faites aux élèves sont fréquentes à travers des dispositifs de prévention et de médiation, ayant à la fois une fonction de sécurité publique et une dimension sociale et de proximité.

-Augmenter le nombre d'adultes dans les lycées notamment des personnels médicaux, sociaux, d'encadrement, et des agents régionaux des lycées.

-Renforcer l'action contre le décrochage scolaire qui peut prévenir les violences scolaires notamment en accompagnant les lycéen·ne·s victimes afin qu'ils puissent poursuivre leur scolarité mais aussi en finançant des projets culturels, citoyens portés par des lycén·ne·s.

-Etablir un plan pour rendre prioritaire les travaux de rénovations des lycées où les violences sont fréquentes. Face aux inégalités criantes entre les établissements, nous avons défendu la nécessité de critères sociaux, économiques et démographiques afin que la rénovation des lycées soit accélérée quand l'urgence était réelle.



Pour un accès aux outils numériques encadré

Dès la mise en place du dispositif d'attribution de tablettes numériques et d'ordinateurs aux lycéen·ne·s, nous avons immédiatement alerté **sur l'insuffisance de ce dispositif : faible qualité des ordinateurs**, complications techniques et organisationnelles non anticipées, difficultés d'accès au wifi et d'installation des manuels sur les tablettes, manque de prises électriques pour recharger le matériel... De même, le risque de surexposition des élèves aux écrans n'a fait l'objet d'aucune réflexion. Pour nous, si cette évolution peut représenter un véritable progrès, nous avons demandé que soient étudiés les potentiels effets délétères de ces outils, qui suscitent une grande inquiétude, et la mise en place des mesures d'accompagnement.

Nous avons soutenu l'idée que **la lutte contre la fracture numérique ne pouvait se faire sans accompagnements** ni encadrements, pour éviter qu'à celle-ci ne s'ajoute une fracture territoriale et sociale, particulièrement dommageable pour la jeunesse.



Agir pour la réussite scolaire de toutes et de tous



Contre le décrochage scolaire : créer un observatoire francilien de la réussite scolaire

Erigée en grande cause régionale en 2018, la lutte contre le décrochage scolaire ne fut pour la droite régionale que saupoudrage de subventions ou appels téléphoniques aux élèves en décrochage. **Une annonce, peu de moyens** et surtout aucune volonté réelle d'agir aux racines du décrochage.

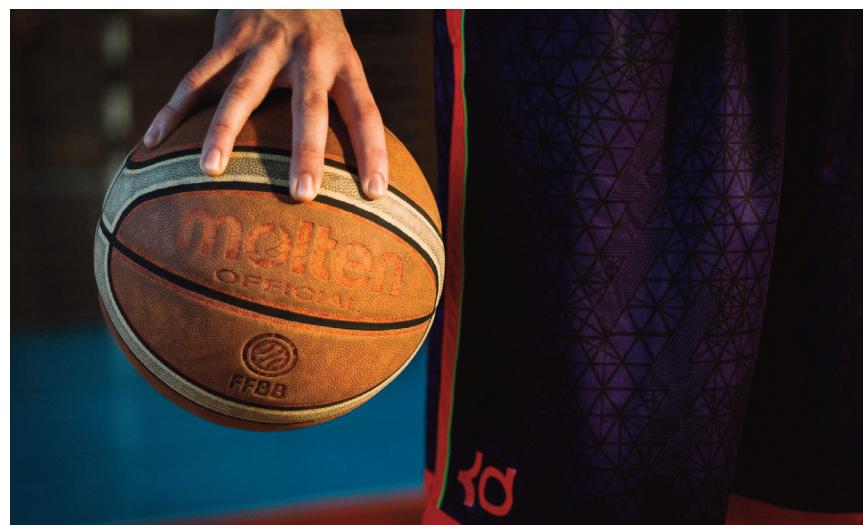
Nous avons, à l'inverse, proposé que la Région coordonne les politiques de réussite scolaire pour les lycéens et lycéennes franciliennes à travers un « **Observatoire de la réussite scolaire** ». Il servirait à **lutter contre la ségrégation sociale, à développer des outils adaptés aux besoins des différents publics scolaires et à coordonner les actions mises en œuvre par les pouvoirs locaux, les associations et les acteurs de l'éducation nationale et populaire**.

Des équipements sportifs pour tous les lycéen·ne·s

V. Pécresse avait promis un « **Plan Marshall** » pour les équipements sportifs dans les lycées. Mais l'enveloppe budgétaire régionale dédiée à ce secteur **n'a cessé de baisser depuis 2015**, alors que la tenue des **J.O en 2024 à Paris aurait dû s'accompagner d'un engagement régional pour développer la pratique sportive et notamment dans le cadre scolaire**.

Nous avons régulièrement fait remonter les besoins locaux et relayé la demande d'un groupe de travail sur les équipements sportifs souhaités par les communautés éducatives.

La droite régionale fut sourde à ces demandes. Nous avons dénoncé le fait que des **lycées doivent puiser dans leurs fonds propres** pour ne pas **renoncer à certaines pratiques sportives** ou encore l'éloignement entre des lycées et des équipements sportifs qui nécessitent du transport sans que ce coût soit pris en charge par la Région. **Nous avons exigé que l'enveloppe EPS soit abondée alors que la droite régionale l'a fortement réduite depuis 2016.**



Renouer le dialogue avec les organisations syndicales, les fédérations de parents d'élèves, les élèves et les collectivités locales

Décider seule est la marque de fabrique **de la droite régionale**. Le dialogue avec nombre de partenaires traditionnels de la Région a été rompu.

Les réunions d'instances comme le Conseil inter-académique de l'éducation nationale (CIEN), sont devenues de simples lieux d'information alors que **les décisions avaient été prises en amont**.



Ainsi le plan d'urgence pour les lycées a été élaboré **sans concertation pluraliste**. Son calendrier de mise en œuvre étant tenu secret, cela place les communes dans une situation incertaine car elles ne savent pas quand les lycées de leurs territoires

bénéficieront de travaux de rénovation ou d'agrandissement. **Contre cette opacité**, nous avons demandé une planification publique des travaux afin que tous les acteur·trice·s concernés soient informés.

2.2. POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ORIENTATION AU SERVICE DE TOU·TE·S LES JEUNES FRANCILIEN·NE·S

Pendant que les différents Gouvernements, depuis 2016, faisaient disparaître les centres d'information et d'orientation (CIO) et restructuraient les DRONISEP, avec la perspective de nombreuses suppressions de postes et un affaiblissement des services, **la Région a accompagné cette politique à son échelon, en priorisant la seule logique de satisfaction des besoins des entreprises**. Valérie Péresse non seulement accepte la fin de l'ONISEP mais elle fait régionalement le choix de l'externalisation de l'orientation, de sa privatisation.



Nous avons rappelé que l'accès aux informations guidant les choix d'orientation professionnelle, dans les études et la formation, était fortement conditionné par la situation sociale des élèves et de leurs familles. De même concernant l'accès aux stages et à la recherche d'emploi.

Nous avons donc demandé une **meilleure prise en compte de ces inégalités sociales**, et proposé que les dispositifs d'information en matière d'orientation soient plus explicitement orientés vers la **lutte contre ces inégalités**. Nous avons par ailleurs demandé que la région intègre davantage les effets désastreux du dispositif Parcoursup sur l'orientation post-bac, qui **place de nombreux jeunes dans l'expectative et restreint leurs perspectives d'orientation**, à l'exception d'une minorité socialement favorisée, plus à même de s'orienter sur le « marché » des études supérieures.

La fin de l'orientation publique c'est une baisse de qualité de services, la fin de l'égalité de traitement, une perte de savoir pour les jeunes franciliens.

Notre groupe s'est mobilisé aux côtés des personnels franciliens de l'orientation contre cette réforme et ces politiques injustes, **contrairement à l'exécutif régional, qui n'a pas été à leur écoute**.

SOUTENIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE

Comme au niveau de l'État, les voies professionnelles ont été maltraitées par la droite francilienne. Les exemples très concrets ne manquent pas comme les lycées agricoles du Vexin (95) et de Vaujours (93) qui ont fermé pendant ce mandat alors qu'ils répondaient à de véritables besoins tant de la part des lycéen·ne·s que des secteurs économiques concernés.

Concernant la formation des apprentis, **V. Pécresse a mis en place en 2016 des "contrats de performance" pour le financement régional des CFA.**

Nous nous sommes opposés, par des amendements à la mise en place de ces contrats conçus dans une pure logique de rationalisation budgétaire, **incompatible avec un financement égalitaire des établissements**, et avec un encadrement efficace des apprentis. Nous demandions plutôt **la remise en place du dispositif "Passerelle"**, permettant d'accompagner les jeunes dans leurs recherche de contrats d'apprentissage. Une mesure importante car avec la crise économique liée au "COVID 19" nombre de jeunes doivent renoncer à la filière de leur choix ou cesser leurs études. L'exécutif régional est resté sourd à nos appels. **Cette politique absurde met en péril la formation pour les emplois de demain** et brime des jeunes qui désormais disposent



d'un panel de plus en plus réduit dans leur territoire. De même, **nos interventions répétées pour mettre en place des outils contre la discrimination** subie par les apprentis (liée au sexe, au lieu de résidence, à l'origine) et pour prévenir les ruptures de contrat n'ont jamais obtenu de réponse de l'exécutif régional. Tout au long du mandat, nous avons rappelé **l'importance de développer les filières professionnelles** dans un cadre scolaire, avec pour objectif le maintien d'un vrai service public en ce domaine.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Michel JALLAMION

membre de la commission Emploi, Formation professionnelle et apprentissage, de la commission Administrative générale, de la commission permanente

Oriane, vitrine de l'inaction régionale en matière d'orientation

"La « grande mesure » de V.Pécresse en matière d'orientation a été la création d'un portail internet spécifique intitulé « Oriane ».

Ce dispositif, qui nie le besoin de lieux d'accueil bien identifiables par les publics concernés et dotés de personnels en nombre suffisants, a produit **des résultats très incertains, pour un coût de près 3 millions d'euros !** Nous n'avons cessé de rappeler que **nos jeunes méritaient mieux qu'un si piètre service d'information déshumanisé** sur les formations et les métiers, adossé de surcroît à une dépense totalement opaque d'argent public. Malgré nos demandes répétées, **l'exécutif régional n'a jamais rendue publique** la façon dont ont été dépensés les près de **3 millions versés pour la constitution de ce site internet.**"

Agir pour l'accès à l'emploi des jeunes par un financement régional plus juste des missions locales

Alors que l'exécutif régional mettait en place à la suite de l'État un système de bonus/malus dans le financement des missions locales, nous nous sommes opposés à cette politique conduisant à pénaliser de nombreuses missions locales, notamment sur les territoires populaires.

Considérant que les **missions locales sont des outils indispensables** aux politiques territoriales d'aide à l'accès à l'emploi, nous sommes intervenus pour demander, à l'inverse, la suppression de ce bonus-malus, et un soutien renforcé de la Région pour rendre plus efficace l'action des missions locales.

La formation pour l'emploi des jeunes a été tout aussi malmenée. **V. Pécresse a considéré le Plan d'Investissement Compétence (PIC) 2018-2022 lancé par l'Etat comme une manne financière lui permettant d'afficher de bonnes statistiques.** Cet argent a surtout servi à développer les formations courtes et non qualifiantes, alors même que les jeunes **éloignés de l'emploi ont besoin de formations** plus approfondies et de plus longue durée.

Contre cette politique, nous sommes régulièrement intervenus pour privilégier des formations dignes de ce nom et renforcer les dispositifs existants (écoles de la 2ème chance, missions locales etc.).

2.3. DÉFENDRE LE DROIT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR TOUS ET LA RECHERCHE PUBLIQUE

En matière d'enseignement supérieur et de recherche, V. Pécresse a mené une politique régionale en totale continuité avec sa politique lorsqu'elle était ministre de l'enseignement supérieur.

Elle a favorisé des établissements déjà fortement dotés (grandes écoles, y compris privées, « pôles d'excellence » sur des territoires stratégiques tels que Saclay), au détriment d'établissements moins « sélectifs » (situés notamment sur des territoires populaires).

Elle a renforcé et accompagné les mesures inégalitaires prises par le Gouvernement, telles que Parcoursup ou la restriction des conditions d'inscription des étudiants étrangers (elle a ainsi supprimé les aides régionales aux étudiants étrangers dès 2016).

En matière de recherche, elle a concentré les aides vers les projets de recherche appliquée et les transferts



de technologie au profit de grands groupes, souvent déjà bénéficiaires du Crédit Impôt Recherche. Nous avons défendu une politique de l'enseignement supérieur et de la recherche radicalement différente, axée sur le principe de l'accès aux études pour tou·te·s, et sur la défense de l'intérêt public.

Proposition d'un fonds régional de lutte contre la précarité étudiante

Alors que de très nombreux étudiants élèvent aujourd'hui la voix pour dénoncer la dégradation croissante de leurs conditions de vie et d'études, notre groupe a souhaité placer au centre de la politique régionale d'enseignement supérieur la lutte contre la précarité étudiante.

Face à cette dégradation des conditions de vie des étudiants, les aides dites « au mérite » mise en place par V. Pécresse n'ont été en réalité qu'une forme de sélection sociale supplémentaire, ne permettant en aucune façon de lutter contre ces logiques de précarisation.

Nous avons pour notre part soutenu la nécessité de repenser les dispositifs d'aide sociale aux étudiants pour permettre, sur la base de critères sociaux, une vraie égalité des jeunes dans l'accès et la réalisation des études.

Nous avons donc demandé que la Région Ile-de-France, première région étudiante de France, prenne part activement à ce travail, en lien avec l'État, et avons proposé à travers plusieurs amendements la création d'un Fonds régional de lutte contre la précarité étudiante, à mettre en œuvre en coordination avec l'Éducation nationale, via les CROUS d'Ile-de-France.

NOS PROPOSITIONS



Sylvie FUCHS

membre de la commission Famille, action sociale et handicap
membre de la commission Enseignement supérieur

Notre soutien aux établissements publics

"Face aux choix de Pécresse, nous avons défendu par de nombreux amendements les principes d'un soutien régional aux établissements d'enseignement supérieur publics, et d'une amélioration des chances de réussite de tou·te·s les étudiant·e·s.

Nous avons ainsi proposé le renforcement des aides aux bibliothèques universitaires et à l'accueil des étudiants étrangers.

Face à la question de la précarité étudiante, nous avons demandé également le renforcement des

investissements sur les logements étudiants. En matière de recherche, nous avons appelé également, par plusieurs amendements, à un renforcement du financement de la recherche fondamentale, ainsi que de la recherche en sciences humaines et sociales, deux secteurs essentiels totalement négligés par la présidente V. Pécresse.

Nous avons également soutenu le principe du non financement par la Région de programmes de recherches adossés à des grandes entreprises, dont beaucoup bénéficient du Crédit impôt recherche".

3. AGIR POUR L'EMPLOI ET POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET RESPONSABLE

En matière de développement économique, la politique de V. Pécresse s'est principalement employée à structurer les dispositifs régionaux pour les mettre en conformité avec sa vision libérale de l'économie, favorable en premier lieu aux intérêts financiers et aux profits des grands groupes, qui licencent et bénéficient déjà d'aides très importantes de l'État.

Nous avons, à l'inverse, constamment soutenu le principe d'une politique régionale favorisant le **développement d'emplois locaux**, de haute qualité sociale et non délocalisables, allant de pair avec le maintien du tissu productif sur l'ensemble du territoire régional. Nous avons également soutenu le **principe d'une transition écologique et sociale** de l'économie régionale.

C'est donc en cohérence avec ces objectifs que nous avons porté l'idée d'un soutien régional priorisant les PME-PMI locales. C'est aussi dans cette logique que nous avons défendu, avec de nombreux amendements, le **principe de conditionner l'attribution d'aides régionales aux entreprises à des engagements en terme d'emploi, de respect de l'environnement, d'égalité professionnelle...** Nous avons également



défendu le principe du contrôle, par les élus et les citoyens, de l'usage des aides régionales attribuées aux entreprises, de même celui du non financement dans le cadre de ces aides, des grands groupes. Nous nous sommes également mobilisés pour soutenir les salariés et les organisations syndicales dans les entreprises franciliennes faisant l'objet de plans sociaux en relayant leurs revendications dans l'hémicycle régional.

3.1. REFUSER LES AIDES RÉGIONALES AUX GRANDES ENTREPRISES ET EXIGER DE METTRE DES CONDITIONS AUX AIDES AUX ENTREPRISES

La droite régionale a décidé en 2016 d'abandonner la conditionnalité des aides régionales à destination des acteurs économiques.

Elle a, parallèlement, choisi de réduire les aides sociales qui auparavant structuraient le budget régional, pour multiplier les aides aux entreprises dans de nombreux secteurs de l'action régionale, avec des délibérations ne fournissant aux élus qu'un nombre extrêmement restreint d'informations.

Nous avons donc décidé d'exercer une veille et une alerte constante sur les aides aux entreprises.

Nous n'avons cessé de dénoncer l'**opacité des critères de sélection des bénéficiaires de ces aides**, qui ont été parfois des PME-PMI, mais aussi, et de plus en plus souvent, des grands groupes ou des multinationales figurant au CAC 40.

Nous avons constamment pointé l'**opacité quant aux conditions d'instruction des demandes d'aides**, et sur les conditions d'usage de ces aides. A l'heure où nos concitoyen·ne·s exprimaient leur colère légitime face à l'injustice sociale croissante, et réclamaient une **redistribution plus juste des richesses et davantage de contrôle des deniers publics**, nous avons constamment relayé ces exigences. Nous nous sommes ainsi opposés, par des amendements, à toutes



subventions régionales pour des grandes entreprises du CAC 40, tout en les dénonçant publiquement.

Nous avons en outre réclamé de la part de l'exécutif des **bilans publics et détaillés de l'usage de ces aides économiques**, de même que la remise en place de critères transparents d'attribution, accompagnés de mesures de contrôle par les élus et les citoyens. Nous avons également défendu la nécessité de **mettre des conditions sociales** (création d'emplois, égalité salariale, embauche locale...) et **environnementales** (engagement de réduction de l'empreinte carbone, des émissions de gaz à effet de serre...) pour l'**attribution d'aides publiques aux entreprises**.

3.2. SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET CRÉER DES EMPLOIS LOCAUX NON DÉLOCALISABLES

Créer 10 000 emplois de solidarité locale pour les associations

Pour redynamiser la politique régionale de l'emploi, pour répondre aux besoins d'emplois associatifs dans les territoires fragilisés, contre le plan social massif infligé aujourd'hui au monde associatif, **nous avons proposé des mesures visant à pérenniser des actions utiles aux populations**, qui tissent du lien social, tout en assurant la création et la conservation d'emplois locaux et non-délocalisables.

Soutenir les associations qui offrent aux habitants un service relevant de l'intérêt général doit se conjuguer avec **la création d'emplois qualifiants, rémunérés correctement et non délocalisables**.



Aider les TPE-TPI/PME-PMI et celles de l'économie sociale et solidaire (ESS)



Les PME-PMI et TPE-TPI, tout comme les SCOP ou les SCIC, sont des acteurs fondamentaux pour le dynamisme économique des territoires d'Ile-de-France. Nous avons continuellement porté l'idée que la Région devait impulser une politique plus volontariste envers ces acteurs essentiels qui créent des emplois non-délocalisables, utiles aux Franciliens·ne·s et qui participent à repenser le travail et les modes de production dans un esprit plus coopératif.

Nous avons en ce sens porté la nécessité d'une politique de réindustrialisation du territoire francilien, par le développement de petites industries locales. Nous avons demandé de la même façon, à travers plusieurs amendements, un soutien plus important de la Région en matière d'implantation foncière de ces acteurs économiques. Nous avons, en matière d'aide aux PME défendu le principe de soutien public adossé à des critères écologiques et sociaux et à des contreparties en terme d'emplois.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Vanessa GHIATI

membre de la commission Développement économique, emploi et innovation et de la commission Culture

REDEFINIR LES AIDES AUX ENTREPRISES

Il faut sortir l'ESS de la course au profit financier imposée par V. Pécresse. Concernant les entreprises de l'économie sociale et solidaire, alors que V. Pécresse menait une politique de dévoilement de l'ESS, consistant à **placer les entreprises de ce secteur sous la dépendance de grands groupes et des logiques de profit**, nous avons à l'inverse défendu continuellement les principes fondamentaux de l'ESS.

Nous avons rappelé l'importance de ce secteur pour la transformation écologique et sociale de l'économie régionale, et son rôle pour repenser les finalités de l'économie et du travail, et pour répondre aux nouveaux besoins en biens et en service.

C'est également en ce sens que nous avons soutenu, par le biais d'amendements, **les demandes de soutien formulées par les acteurs des fablabs auprès de la Région**. De même, nous avons avec les groupes de gauche et écologistes de la Région, combattu dès 2016 la décision prise par Pécresse de

supprimer l'Atelier, organisme de la Région consacré au développement de l'Économie sociale et solidaire. Nous avons dans ce cadre soutenu la mobilisation des salariés de cet organisme.

Alors que **V. Pécresse a, dès 2016, réduit le budget régional** consacré au soutien à l'ESS, nous avons tout au long de ce mandat, notamment par le biais d'amendements budgétaires, défendu la nécessité d'une augmentation importante de ce budget.

De même, alors que V. Pécresse menait une **politique d'aide aux tiers-lieux d'inspiration libérale**, en priorisant les projets liés à des grands groupes (comme La Poste, au moment où celle-ci fermait des bureaux en région), nous avons défendu une orientation **favorisant les projets locaux** en direction des habitants, portés par des associations et/ou des collectivités.

3.3. SE DOTER D'UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE POUR SAUVEGARDER L'EMPLOI ET AGIR POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

Plans sociaux dans les grandes entreprises en Ile-de-France : stopper le désastre social et industriel



Nous sommes intervenus contre plusieurs projets de fermetures d'entreprises, pour soutenir les salarié·e·s et défendre le maintien des activités industrielles sur le territoire régional.

Cela a par exemple été le cas dès 2016 avec la **défense des salariés de Goodyear** et la défense des emplois et du maintien des activités industrielles d'Alstom dans la région. En 2018, concernant la **fermeture du site de la société Kuehne-Nagel à Savigny le Temple**, nous avons soutenu les 155 salariés dont les emplois étaient menacés.

De même en 2019, à propos de la fermeture du site **Villeroy & Boch de la Ferté Gaucher**, où nos élus ont soutenu sur place la mobilisation des 113 salariés concernés, et pour laquelle nous avons demandé l'intervention de la Région et de l'État. Cela a encore été le cas en 2019 concernant la **fermeture de la papeterie Arjowiggins à Jouy-sur-Morin**, où nous

avons soutenu la mobilisation des 240 salariés, et avons également réclamé une intervention régionale et nationale pour empêcher cette fermeture.

En 2020, nous nous sommes mobilisés avec l'ensemble des conseiller·e·s régionaux de gauche et écologistes pour que cessent ces licenciements scandaleux à répétition.

Alors que **Sanofi annonçait la suppression de 1 700 emplois après avoir distribué 4 milliards de dividendes à ses actionnaires en avril**, en plein confinement, et que les emplois de **831 salariés du site de Nokia à Nozay étaient menacés par un projet de délocalisation**, nous avons collectivement, à travers la présentation de plusieurs motions et amendements, appelé l'État et la Région à intervenir et à soutenir les salariés de ces entreprises.

Une stratégie industrielle, écologique et sociale pour la filière automobile



En 2020 également, alors que la direction de Renault annonçait la fermeture de son site de Choisy-le-Roi, et mettait en péril d'autres sites franciliens tels que l'usine de Flins et le technocentre du Guyancourt, **nous sommes intervenus pour dénoncer ce plan social catastrophique pour la région**, et totalement inacceptable alors que **l'État accordait à Renault un prêt de 5 milliards d'euros** sans contreparties sociales et environnementales.

Nous avons ainsi demandé, en séance plénière du Conseil régional, que la **Région intervienne auprès de l'État pour stopper ces suppressions d'emplois, et pour que soit mise en oeuvre rapidement une véritable stratégie industrielle pour la filière automobile**, tenant compte à la fois des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Plus généralement, nous n'avons cessé durant ce mandat de dénoncer le fléau de la

désindustrialisation du territoire francilien, et de son corollaire que sont les délocalisations industrielles. **Nous avons en ce sens, par le biais d'amendements, porté d'une part la nécessité de mieux financer le soutien régional aux entreprises en difficultés** (sous conditions de maintien des activités et des emplois), et d'autre part l'aide au maintien de petites industries locales, notamment par une politique d'implantation foncière. **Nous avons également soutenu le développement** de petites industries socialement innovantes de type coopératif, liées à **l'économie sociale** et solidaire, telles que les fablabs qui se développent aujourd'hui en Ile-de-France.

De même nous avons porté la **nécessité de reconstruire le tissu productif régional** par une stratégie de soutien aux relocalisations – un enjeu revenu fortement à l'ordre du jour avec la crise de la Covid-19.

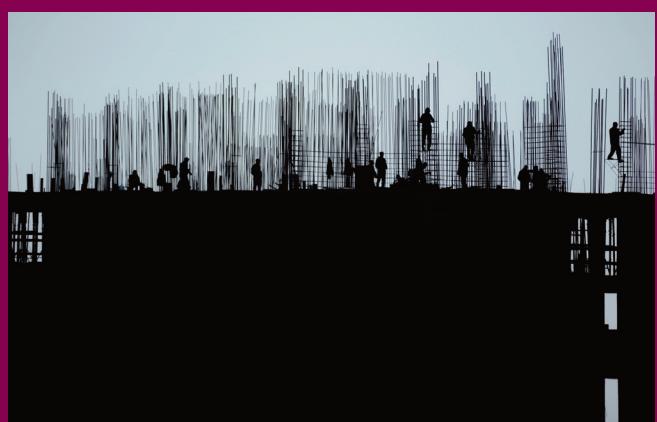


Contre la clause Molière "xénophobe" de V.Pécresse

En 2017, **Valérie Pécresse a décidé d'imposer**, dans les marchés publics de la Région concernant différents domaines (travaux, transport, formation professionnelle, activités de conseil, etc.), **une clause imposant aux salariés la compréhension et l'usage du français**, dite clause « Molière ».

Derrière un motif apparent de lutte contre le travail illégal, **cette mesure était en réalité discriminatoire, puisqu'elle visait les travailleurs étrangers**, y compris des travailleurs légalement établis en France, notamment les réfugiés, les demandeurs d'asile, ou les autres travailleurs étrangers disposant d'un titre de séjour attaché à un travail temporaire ou saisonnier, et acquittant l'intégralité des cotisations sociales liées à leur emploi. **C'est pourquoi nous nous sommes mobilisés, et avons dénoncé la légalité de cette clause**

xénophobe, mise en place également par Wauquiez en Région Auvergne-Rhône-Alpes. **Nous avons gagné : cette clause a été annulée par la justice.**



4.POUR UNE RÉGION QUI PROTÈGE SES HABITANT·E·S

Garantir le droit à la mobilité de toutes et tous, progresser vers la gratuité

Dans la continuité de la politique menée par notre groupe à la Région depuis 2004 (notamment avec l'obtention de la **tarification unique du navigo** que nous avions obtenue après une longue bataille), nous avons porté le projet d'extension des tarifications sociales et de gratuité des transports en commun pour les populations les plus démunies avec pour objectif d'aller vers une gratuité totale des transports en commun régionaux.

Pour nous, il s'agit d'**une mesure indispensable pour garantir le droit à la mobilité pour toutes et tous**.

Nous avons en ce sens présenté dès 2016 un **amendement** pour la **généralisation de la réduction à**

50% des transports pour les retraités de tous les départements d'Ile-de-France, sur le modèle des tarifications mises en place dans le Val-de-Marne.

Nous avons formulé une proposition similaire concernant les personnes handicapées. Nous avons en 2018 et 2019 présenté des amendements budgétaires proposant la gratuité des transports pour tous les jeunes



de moins de 18 ans, ainsi que de nouvelles ressources budgétaires. **Outre notre participation active au combat pour le rétablissement de la réduction tarifaires aux bénéficiaires de l'AME**, supprimée par V. Pécresse, nous avons présenté plusieurs amendements pour le **renforcement du budget régional alloué à l'ensemble des tarifications sociales** des transports.

4.1. POUR UNE RÉGION QUI PROTÈGE LES PLUS PRÉCAIRES

Être solidaire avec les personnes en difficultés, rétablir l'aide à la résorption des bidonvilles

Des politiques régionales en faveur de la résorption des bidonvilles et de l'aide aux SDF avaient été engagées avant 2015.

Ces politiques sociales indispensables ont été anéanties par la droite dès son arrivée à la tête de la Région.

Nous avons, par de nombreux amendements, porté l'urgence de rétablir des moyens en faveur des plus fragiles comme les **12 millions d'euros supprimés du budget qui finançaient l'hébergement d'urgence et la construction d'établissements d'accueil des SDF**.

Alors que plus de **6500 personnes vivent dans des bidonvilles en Ile-de-France**, nous n'avons cessé de demander que la Région agisse avec détermination pour leur disparition.

Chaque année, **notre groupe a porté des amendements pour que la Région s'engage réellement** auprès des acteurs et actrices locaux, des associations et des collectivités territoriales qui s'emploient à apporter des solutions humaines et solidaires à la problématique des bidonvilles. En vain...



La région doit participer à l'accueil des réfugié.e.s

La droite ayant supprimé le budget dédié à l'accueil des réfugiés, nous avons constamment rappelé qu'aux côtés de l'Etat et des collectivités locales mobilisées, la Région doit participer au devoir d'accueil.

Nous avons porté des amendements afin qu'elle engage des moyens permettant d'accueillir les réfugié·e·s dans des conditions dignes.

La droite régionale les a refusés.



Créer un Observatoire régional de la pauvreté

Alors que tous les indicateurs sociaux et démographiques de la population française (chômage, pauvreté) étaient au rouge, l'État décidait de fermer l'Observatoire national de la pauvreté en octobre 2019. Nous avons demandé la création, à l'échelle régionale, d'un tel outil. Celui-ci nous semble indispensable dans la Région la plus riche mais aussi la plus inégalitaire.



Nous avons ainsi proposé de faire travailler ensemble les organismes régionaux avec les grandes administrations publiques (INSEE, Ministère de l'Économie, Ministère du Travail et des Affaires sociales), les chercheurs et le monde associatif, afin de produire des études, d'alimenter le débat public sur la lutte contre les inégalités et la pauvreté afin que les politiques publiques agissent efficacement contre les racines de la pauvreté.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Sylvie FUCHS

membre de la commission Famille, action sociale et handicap
membre de la commission Enseignement supérieur

L'action sociale selon V. Pécresse : beaucoup de com', de la charité, mais pas de politiques solidaires !

Concernant l'action sociale, **V. Pécresse a fait beaucoup de communication, malheureusement jamais suivie d'effets.**

Et pour cause : **elle n'a absolument pas déployé de moyens humains et financiers pour les mettre en œuvre.** Plusieurs décisions n'ont ainsi pas vu le jour.

Les lignes budgétaires de l'action sociale ont été sabrées. Et, lorsque les budgets existaient, ils n'ont, délibérément, pas été dépensés.

Par exemple, le budget pour les «établissements pour les femmes en difficultés» n'a été dépensé qu'à hauteur de 13% d'un montant déjà bien faible. Une action sociale réduite à une portion congrue a

comme conséquence que **la Région n'est plus un partenaire fiable** pour des acteurs institutionnels qui, en raison des baisses continues des dotations de l'État, sont contraints de réduire leurs interventions.

Au delà de ce constat calamiteux, nous n'avons eu de cesse de dénoncer la vision charitable de l'action sociale de la droite régionale.

Etre une dame patronesse ne remplace pas l'obligation pour notre Région de **mettre en œuvre des politiques publiques d'envergure pour la solidarité.** Ce n'est malheureusement plus le cas alors que la crise sociale explose.

4.2. POUR LE DROIT A LA SANTÉ PARTOUT, POUR TOUTES ET TOUS

Renforcer la prévention auprès des Franciliennes et Franciliens

Contraception et IVG

Depuis 2015, notre groupe s'est constamment opposé aux attaques de la droite régionale contre le droit fondamental des femmes à maîtriser leur corps par l'accès à la contraception et à l'IVG.

Nous avons été d'une extrême vigilance sur les bénéficiaires de subventions régionales. Nous avons alerté et nous nous sommes opposés au soutien à des associations anti-choix. Nous avons dénoncé la progression des idées d'élus de la "Manif pour tous", membres de la droite régionale. Nous nous sommes opposés à la suppression de la campagne d'information dans les transports en commun : « sexualité, contraception, avortement : un droit, mon choix, notre liberté ».

Nous nous sommes opposés à la disparition du Pass contraception destiné aux lycéennes et aux lycéens et remplacé par un portail numérique. Nous avons aussi proposé, par des amendements, de soutenir spécifiquement les centres de santé pratiquant l'IVG médicamenteuse et chirurgicale. La droite régionale, sans surprise, les a refusés.

Le Parisien

Île-de-France & Oise Val-d'Oise

« La Région doit arrêter de soutenir des associations anti-IVG »

Céline Malaisé, présidente du groupe Front de gauche au conseil régional d'Île-de-France, dénonce «les nombreux gages» que Valérie Pécresse redonnerait à la Manif pour tous.



Pour des politiques régionales de santé environnementale

Agir pour la santé environnementale (amiante, terrains synthétiques, pollution atmosphérique, pesticides, plomb...)

Amiante, pollution atmosphérique, pesticides, perturbateurs endocriniens, plomb... dégradent notre environnement et la santé publique.

Nous nous sommes employés à alerter sur les risques pour la santé des usagers d'équipements régionaux dans lesquels ils sont exposés au plomb ou aux fibres d'amiante comme au **lycée Georges Brassens** de Villeneuve-le-Roi ou dans les lycées du centre de Paris suite à l'incendie de Notre-Dame.

Nous avons également alerté sur l'utilisation de **granulats issus de pneus usagés** dans les terrains synthétiques de sport pour lesquels les risques cancérogènes sont élevés. A chaque fois, nous avons défendu le principe de précaution en relayant les alertes des acteurs locaux et en proposant des solutions pour protéger la santé des Franciliens.

De nombreuses études sur les facteurs environnementaux qui dégradent la santé existent. Nous avons proposé d'établir en lien avec les structures de l'État (INSERM, ANSES, ARS) **des enquêtes régionales pour bâtir des politiques améliorant l'environnement** donc la santé



des Franciliens. Cela a été rejeté par la droite régionale. **Concernant les pesticides**, nous nous sommes mobilisés aux côtés des maires qui ont pris des arrêtés anti-glyphosate. Nous avons déposé, de façon répétée, des amendements demandant un engagement clair de la Région pour faire cesser l'usage de ces produits en particulier dans le domaine agricole.

Pour une « Région sans sida » : renforcer le rôle et les moyens du CRIPS

Si la droite régionale n'a eu de cesse de communiquer sur une « Région Île-de-France sans sida » d'ici 2030, **elle a, dans le même temps, réduit les moyens régionaux attribués au CRIPS** (centre régional d'information et de prévention du sida). **L'Île-de-France étant la région métropolitaine la plus**

touchée par le virus du sida, nous avons demandé, par des amendements réguliers, que la Région **augmente les moyens pour les actions de prévention et d'information dans la lutte contre le SIDA** notamment en direction des jeunes dans les lycées et les CFA.



LANCEURS D'ALERTE

Terrains de sport synthétiques : la santé avant tout !

Dès novembre 2017, notre groupe a alerté sur la composition des terrains de sport synthétiques avec **des granules issues de pneus usagés** (petites billes noires) **dont la dangerosité, et notamment le facteur cancérogène, était démontrée** par de nombreuses études étrangères.

A notre demande, temporairement, **la Région** a respecté le principe de précaution et **mis en place un moratoire sur les terrains synthétiques**. Un groupe de travail et des auditions ont permis de faire évoluer les normes sanitaires et les critères de financement régionaux. **La recherche d'alternatives (herbe, liège, noix de coco..)** aux petites billes noires bénéficie ainsi d'une subvention régionale plus importante. **Nous avons aussi proposé que la Région contribue à créer un fonds national pour la mise en place de solutions alternatives non-nocives** afin que les municipalités puissent modifier leurs terrains synthétiques existants. **Cette proposition a été refusée.**



LANCEURS D'ALERTE

Amiante dans les lycées : protéger les lycéen.ne.s et les personnels

Depuis la fin 2017 et la **découverte d'amiante dans le lycée Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi**, nous avons relayé les inquiétudes et demandes de la communauté éducative auprès de l'exécutif régional. Nous avons demandé le respect absolu du principe de précaution ainsi que la mise en place d'un suivi médical de tous les personnels et lycéen.e.s.

En 2019, nous avons participé à la mobilisation organisée par l'Andeva interpellant le Gouvernement sur la présence d'amiante dans les établissements scolaires. **En ce sens, nous avons demandé la réalisation d'une expertise indépendante concernant les lycées et les CFA franciliens. La droite régionale l'a refusée.**

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Jean-Michel RUIZ

membre de la commission Santé
membre de la commission Ruralité et agriculture

Agir contre les déserts médicaux, soutenir les centres de santé

Nous n'avons cessé de le dire : **pour lutter contre la désertification médicale dans les quartiers populaires et les territoires ruraux, la Région doit être aux côtés des communes** qui soutiennent l'installation de centres de santé ou de centres dentaires. Ceux-ci permettent l'accès de tou·te·s aux soins à des tarifs conventionnés secteur 1 et pratiquent le tiers payant.

Ce sont des structures de santé de proximité qui proposent des soins de qualité et qui ont une approche globale combinant le soin à la prévention et à l'éducation à la santé.

Par ailleurs, les centres de santé sont souvent polyvalents, offrant la possibilité aux professionnels salariés d'agir collectivement et aux patients d'avoir accès à des spécialistes. Nous avons relayé les besoins nous remontant des territoires en carence de médecins.

Nous avons aussi demandé une augmentation du budget pour la **création et l'équipement des centres de santé**. Pour aller plus loin, par des

amendements, nous avons demandé que la Région salarie elle-même 50 médecins au minimum dans ces centres de santé afin de lutter efficacement contre la désertification médicale. **La droite régionale a refusé l'ensemble de nos propositions.**



4.3. UNE RÉGION #METOO / ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES & VIOLENCES FAITE AUX FEMMES

Former et sensibiliser contre le harcèlement et les violences sexistes au travail

Considérant que la sensibilisation des salariés à **la question du harcèlement et des violences sexistes** au travail est un outil indispensable pour lutter contre ces fléaux, nous avons été attentifs à ce que la Région soit exemplaire, en proposant à l'ensemble de ses agent·e·s, ainsi qu'aux élu·e·s **des formations sur cette question.**



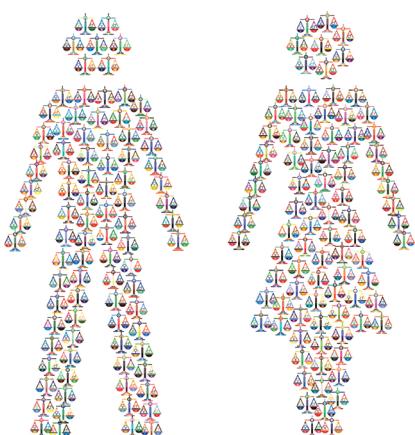
Lutter contre les discriminations sexistes dans la formation et l'accès à l'emploi

De même, nous considérons que la Région devait mieux s'impliquer dans la lutte contre les discriminations liées au sexe dans le cadre de l'accès à l'emploi, via une action concertée avec les administrations, les collectivités, les associations et les organismes de la formation (entreprises, CFA, lycées professionnels, missions locales...).

Pour cela, **nous avons proposé, par des amendements, plusieurs mesures pour placer davantage l'enjeu de l'Egalité femmes-hommes** au cœur des dispositifs d'accès à l'emploi et de formation professionnelle.

Contraception et IVG : information et prévention auprès des jeunes

Aujourd'hui, les déserts médicaux, la désinformation, la malveillance voire la maltraitance du personnel médical, l'impact psychologique, les obstacles financiers, la disparition de nombreuses associations portant ces sujets ne permettent toujours pas à toutes d'accéder au droit de maîtriser son corps pourtant établi par la loi. **En ce sens, l'engagement régional pour la prévention et l'information doit être sans faille.**



Faire de l'Île-De-France la 1^{ère} Région avec un budget sensible au genre

Au-delà de la présentation annuelle du rapport sur la situation en matière d'Egalité entre les femmes et les hommes, il faut maintenant **se doter d'un budget sensible au genre (gender budgeting) à tous les niveaux du processus budgétaire.**

Une réorientation des dépenses est nécessaire pour promouvoir une réelle Egalité entre femmes et hommes, comme cela se fait **en Belgique depuis 2007**, mais aussi à la **Banque mondiale du Développement**, au **FMI**, à la **Commission européenne** ou encore au **Conseil de l'Europe.**

Un fonds d'urgence pour les associations défendant les droits des femmes

Les associations qui œuvrent en faveur des droits des femmes sont essentielles et doivent être prioritairement soutenues par la Région au travers d'un dispositif clairement identifié, facilement accessible et durablement doté budgétairement.



Violentomètre des violences faites aux jeunes filles

En 2018, pour lutter efficacement contre les violences faites aux jeunes femmes, la Ville de Paris, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'association "Avant Toute(s)" avaient créé **un outil à la fois percutant, nouveau et efficace : le violentomètre**, outil présenté sous la forme de baromètre des violences faites aux jeunes femmes, classées et évaluées en fonction du

degré de consentement, du fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Lors de la séance budgétaire de décembre 2018, notre groupe a proposé que la Région étende ce dispositif innovant et efficace, avec la diffusion d'un **violentomètre pour les élèves des lycées et des CFA**.

Soutien sans faille au centre Hubertine Auclert

Derrière la communication de V. Pécresse sur son engagement pour les droits des femmes, nous n'avons cessé de pointer la grande faiblesse des moyens budgétaires qu'elle a déployés sur cet enjeu.

Les moyens régionaux de l'action pour l'égalité femmes/hommes et pour les droits des femmes ont baissé de moitié, et **les crédits du Centre Hubertine Auclert ont stagné malgré un contexte national catastrophique**. Depuis 2016, avec #MeToo ou encore la médiatisation des féminicides, les droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes ont passé un cap médiatique dont les collectivités territoriales auraient dû s'emparer.

Le Centre Hubertine Auclert et l'Observatoire régional de la lutte contre les violences faites aux femmes sont essentiels et reconnus par toutes et tous.



Rares ont été les commissions permanentes ou les séances budgétaires où notre groupe n'est pas intervenu pour réclamer une augmentation des budgets qui leur sont alloués par la Région.

Si les missions du CHA se sont étoffées au fur et à mesure du mandat (par exemple avec l'organisation de modules de formation et de sensibilisation aux « **violences faites aux femmes** » pour les agents des forces de l'ordre), **nous avons déploré que la dotation régionale n'ait jamais évolué**.

Financement régional d'associations anti-IVG : aucun recul idéologique ne doit être financé par de l'argent public !

Derrière les discours féministes de V. Pécresse, **la droite régionale a continuellement financé nombre d'associations et fondations appartenant à la galaxie réactionnaire catholique et proches de la Manif pour Tous**. "Maison de Marthe et Marie", "Visitatio", "Fédération des associations catholiques et Associations familiales catholiques des Hauts-de-Seine", "Fondation Espérance banlieue", "La Nuit du bien commun", association "Laissez les servir", "Le Puy du Fou académie" ou encore "Le Rocher": **considérant que la Région n'avait pas vocation à financer leur prosélytisme religieux à peine voilé, nous nous sommes systématiquement et fermement opposés** au soutien apporté par l'exécutif de V. Pécresse à ces **associations porteuses d'une vision rétrograde de la société**.



5. POUR UNE RÉGION, PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS, QUI INVESTIT POUR LES FRANCILIEN·NE·S

La droite régionale, sous couvert de saine gestion, a infligé une cure d'austérité budgétaire aux finances régionales.

Budget après budget, **nous nous sommes opposés aux saignées et coupes budgétaires.**

Concrètement, c'est le quotidien des Francilien·ne·s qui s'est dégradé. **Les crédits destinés à la politique de la ville dont la rénovation urbaine ont été divisés par 4 depuis 2016 alors qu'un.e Francilien·ne sur dix vit dans ces quartiers. 150 millions d'euros (M€) de crédits régionaux ont été supprimés pour la construction de logements sociaux** mettant ainsi en péril des constructions portées par des villes bâtieuses.



Concernant la dotation régionale attribuée aux lycéen·ne·s, elle a baissé de 24€ par an. Pour les **crédits d'investissement en environnement**, quand ils sont budgétés, c'est 1€ sur 2 qui n'est pas dépensé. **Les missions locales, pourtant indispensables pour l'accès à l'emploi des jeunes, ont vu leurs crédits régionaux baisser de 20 M€.**

Les associations culturelles, sportives, environnementales, d'ESS, de proximité... ont vu le soutien régional fondre depuis 2016 de plus de 160 M€ depuis 2016 en même temps que les emplois associatifs aidés par la Région ont été supprimés.

Depuis 2016, c'est 1 milliard de crédits d'investissement qui n'ont pas été dépensés

En 2019, 65 M€ de fonds européens n'ont pas été consommés mettant à l'arrêt des projets portés par les territoires. Depuis 2016, les subventions régionales allouées aux communes ont baissé ainsi que celles aux départements qui ont chutées de 100 M€.

En 2015, le soutien régional à chaque habitant du 93 était de 20€ et a fondu, en 2019 à 6€ par habitant. Dans le même temps le soutien régional aux habitants du 92 est passé de 4€ à 9€ par habitant.

Nous nous sommes opposés à ces baisses, à ces non-consommations et à ces réorientations de crédits régionaux. **A chaque budget, nous avons porté entre**

100 et 150 amendements pour tracer la manière dont la Région pourrait utiliser sa puissance financière pour investir, protéger ses habitants et être un partenaire solide pour les départements et les communes.



En novembre 2017, notre groupe a présenté un grand projet de plan d'actions en faveur des quartiers populaires pour une région solidaire

A chaque compte administratif, nous avons déploré le temps perdu pour des investissements pourtant indispensables pour les générations actuelles et futures. Nous avons dénoncé les cagnottes annuelles de plusieurs centaines de millions d'euros chaque année. En 2019, ce sont plus de 250 M€ qui n'ont pas été consommés. La droite régionale poussant même la provocation vis-à-vis des Francilien·ne·s à rembourser, de manière anticipée et donc non obligatoire, **100 M€ aux banques !**

5.1. MENER LA BATAILLE POUR DE NOUVELLES RESSOURCES

Chaque débat budgétaire fut l'occasion pour notre groupe de porter le débat sur la **nécessité de doter les Régions de ressources pérennes et dynamiques** afin qu'elles puissent agir pour leurs habitants et être des partenaires solides pour les autres collectivités.

Nous avons ainsi porté des amendements contre la diminution des dotations globales de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales, pour une péréquation plus poussée et plus juste ou encore contre le fait d'asseoir les recettes régionales sur une fraction de la TVA, un impôt indirect par nature injuste.



NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Michel JALLAMION

membre de la commission Emploi, Formation professionnelle et apprentissage, de la commission Administrative générale et de la commission permanente

S'OPPOSER À LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL

Depuis 2016, la droite régionale a chamboulé l'ensemble des ressources humaines régionales : réorganisation à marche forcée des services, généralisation de pratiques managériales calquées sur le secteur privé et parfois très brutales, déménagement express à Saint-Ouen sans consultation des agent·e·s, suppression de plus de 200 postes au sein des services régionaux, hausse des emplois contractuels...

La droite s'est employée à **conformer la Région au modèle de « l'Entreprise », en l'éloignant de son rôle de service public** et en dégradant les conditions de travail de ses agent·e·s.

L'emploi en Île-de-France devant être une priorité, nous avons soutenu l'idée que la Région devait se montrer exemplaire en la matière.

Nous avons souligné que **les suppressions de postes dans la fonction publique ne pouvaient que dégrader la qualité du service rendu aux**

Franciliens, alors que les besoins de ces derniers sont immenses. Nous avons ainsi demandé que la Région crée davantage d'emplois publics stables, sous statuts de fonctionnaires.

C'est une toute autre option que **la droite régionale** a mise en œuvre en **en supprimant, chaque année, 50 postes de fonctionnaires** alors que **la masse salariale a augmenté de 12,5 millions €** par un recours accru à des contractuels.

Concernant **les lycées régionaux, qui ont accueilli 25 000 élèves supplémentaires depuis 2016**, les effectifs d'agents ont très peu augmenté, et seul un petit nombre de postes de contractuels ont été créés. Notre groupe a constamment alerté sur les besoins des établissements scolaires, à commencer par ceux des quartiers populaires, où **les conditions de travail des personnels se sont dégradées**.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Céline MALAISÉ, présidente du groupe

membre de la commission des Finances, de la commission Education, de la commission du Règlement intérieur et de la commission permanente

RENFORCER LE FINANCEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Le développement des transports en commun est, à nos yeux, l'enjeu majeur de l'aménagement régional, du développement et de la cohésion des territoires franciliens. **Nous avons soutenu la nécessité d'investir davantage en ce domaine.** C'est en ce sens que nous avons demandé que la Région agisse auprès de l'État pour qu'il mobilise de nouvelles ressources, notamment pour que les engagements du Contrat de Plan Etat Région (CPER) en matière de transport soient tenus.

Nous avons ainsi proposé :

- l'élargissement de la **taxe sur les bureaux** (TSB) aux **agences bancaires et immobilières** (25M€/an) ;
- la mise en place d'une **taxe de séjour augmentée pour les palaces** (40M€/an) ;
- la hausse de la **taxe sur les surfaces de stationnement** (TASS) ciblée sur les centres commerciaux (50M€/an) ;
- création d'une **taxe additionnelle de 1% sur les droits de mutation** (DMTO) sur les biens vendus plus d'1 M€ (70 M€/an).



Ces amendements ont été rejetés par la droite régionale qui a refusé de mener une véritable bataille financière pour obtenir des financements conséquents pour la rénovation des transports en commun existant et pour l'extension du réseau.

POUR DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE

Alors que le Président de la République, après une baisse des dotations aux collectivités, a décidé de corseter les finances publiques locales avec une contractualisation entre l'État et les collectivités, nous avons dénoncé cette mainmise sur les politiques publiques qui, en Ile-de-France, **s'ajoutait à une cure d'austérité menée par la droite régionale.**



Nous avons proposé que la Région impulse des **États généraux de la fiscalité locale** pour briser le carcan de rigueur budgétaire imposé par la loi de programmation des finances publiques.

Alors que le consentement à l'impôt ne cesse d'être interrogé, de tels Etats généraux pourraient permettre de redéfinir ce que serait une fiscalité juste, redistributrice et qui permette la maintien et le déploiement des services publics locaux.

Des États généraux de la fiscalité locale devraient être l'occasion **d'élaborer une fiscalité locale nouvelle** avec la **concertation** entre collectivités, corps intermédiaires et citoyen·ne·s. **Cette proposition a été rejetée par la droite régionale.**

RÉPONDRE A LA CRISE DU LOGEMENT ET RELANCER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

En Ile-de-France, plus d'un million de personnes sont aujourd'hui mal logées. Plus de 630 000 d'habitant·e·s attendent un logement social, et 70% sont, de par leurs revenus, éligibles au logement social, de type PLUS, ou très social, de type PLAIS.

En France on dénombre plus de 140 000 personnes sans domicile fixe (+ 50% en dix ans) : près de la moitié d'entre eux vivent en Ile-de-France. **Notre groupe a constamment alerté sur l'urgence à lutter contre le mal-logement.** Nous avons constamment demandé un engagement plus déterminé de la Région pour le droit au logement des Francilien·ne·s. **Tout au long du mandat, notre groupe a proposé la création de ressources nouvelles pour la construction de logements sociaux par :**

- la modification du zonage et des taux de la **redevance pour création de bureaux** (RCB) ;
- la **suppression de l'exonération** de la redevance pour les opérations de renouvellement de bureaux ;
- la **multiplication par quatre de la taxe sur les logements vacants** afin de remettre ces dizaines de milliers de logements sur le marché de la location et faire diminuer l'augmentation des loyers ;
- la création d'une **taxe additionnelle à la taxe foncière** pour les territoires en déficit de logements sociaux, afin d'abonder l'aide aux maires bâtisseurs ;

POUR UNE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE AVEC TOUS LES TERRITOIRES

Dès mars 2016, la droite régionale a supprimé le principe de modulation des aides régionales en fonction des indicateurs de richesse des territoires.

Cette suppression et les choix politiques de soutien à certains territoires effectués par la droite ont accéléré les inégalités en Île-de-France et favorisé les territoires les plus riches.



Cette véritable régression, nous l'avons dénoncée car elle valide la fracture entre l'Est et l'Ouest de l'Ile-de-France. Nous avons ainsi souligné que les territoires de la région capitale ne se ressemblent ni dans leurs capacités économiques et financières, ni dans leur composition socio-économique et **avons demandé, dans un objectif de justice sociale, le rétablissement de la modulation des aides régionales en fonction de critères sociaux et économiques.**



La situation du logement et l'inaction de la Région sont inacceptables. Nous l'avons dénoncé par tous les moyens dont des rassemblements devant le siège régional.

- **l'augmentation de l'amende** pour les propriétaires louant leurs logements illégalement.

Non seulement aucune de ces propositions n'a jamais été acceptée par la majorité francilienne, mais surtout **le budget régional dédié au logement a perdu 150 millions d'euros**.

La si mal-nommée « politique anti-ghetto » mise en place par V. Pécresse dès son arrivée **revient au final à ne plus financer le logement social**. Aucune pression régionale n'est en effet mise sur les “ghettos de riches” **qui refusent obstinément d'en construire**, obligeant ainsi les familles à se loger en très grande couronne.

5.2. EN SOUTIEN À UNE POLITIQUE SOLIDAIRE DU LOGEMENT

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Taylan COSKUN

membre de commission Logement & politique de la ville
membre de la commission Affaires européennes

LOGEMENT : REMETTRE LA POLITIQUE RÉGIONALE SUR LA VOIE DE LA SOLIDARITÉ

"En matière de logement, notre groupe a, durant tout le mandat, rappelé à la droite régionale le rôle structurant que la Région doit jouer auprès des collectivités franciliennes.

Alors que celle-ci n'a cessé de réduire le budget du logement social, nous nous sommes battus, avec de nombreux amendements, pour qu'il soit à l'inverse très fortement augmenté.

Nous avons soutenu pareillement la nécessité d'investir massivement sur les logements pour étudiants et jeunes travailleurs.

Nous avons pris part au combat pour l'encadrement des loyers, aux côtés des maires mobilisés pour cette mesure, et demandé que la Région travaille à la généraliser. Pour améliorer l'accès au logement, nous avons proposé que soit mis à l'étude un dispositif de type « housing first » pour les populations sans-logis.



La lutte contre le saturnisme est aussi un enjeu que la droite francilienne a totalement abandonné.

Nous avons multiplié les amendements pour que la Région se réengage sur cette question, ainsi que sur l'aide aux foyers de migrants, abandonnée par la droite, et pour laquelle nous avons constamment demandé un réinvestissement fort.

Nous avons défendu la poursuite de la rénovation thermique des logements sociaux, un enjeu écologique primordial également abandonné par la droite dès 2016.

Nos nombreuses propositions sur ces questions ont toutes été rejetées jusqu'à ce que l'exécutif régional se décide à relancer cette action quelques mois avant la fin du mandat ."

MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS POUR LES PROJETS PORTÉS PAR LES TERRITOIRES



"En campagne électorale, V. Pécresse expliquait qu'elle irait chercher les « fonds européens avec les dents ». Mais elle a été rattrapée par la réalité bruxelloise. La présidente de la Région n'a jamais donné les moyens suffisants à ses services pour pleinement consommer les crédits européens.

En 2019, 65 millions d'euros n'ont pas été consommés. Malgré nos alertes régulières, non seulement l'exécutif régional ne s'est pas doté d'outils opérationnels, mais surtout il n'a jamais su faire bon usage des fonds versés dans le cadre des programmes européens, tels que le Fonds Social Européen (FSE), le Fonds Européen de développement Régional (FEDER) ou encore le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Nous n'avons cessé de le répéter concernant les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI), qui ont fait l'objet d'un traitement très lacunaire, alors qu'ils sont très attendus par les territoires développant des projets urbains ambitieux."

LA RÉGION DOIT ÊTRE UN VÉRITABLE PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS BÂTISSEUSES

Depuis 2015, la Région s'est progressivement désinvestie de la construction d'équipements publics structurants sur les territoires, à commencer par les lieux culturels et sportifs, et en particulier dans les quartiers populaires et les territoires ruraux, où ils font le plus défaut. Nous avons proposé au contraire que la

Région renforce son soutien à tous les territoires, en premier lieu ceux qui sont carencés, **pour batir de nouveaux équipements**, un moyen essentiel à nos yeux pour mieux concrétiser le droit d'accès pour tou·te·s aux services publics, **notamment en matière de logement, de santé, de culture, de sport et de loisirs.**

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Didier MIGNOT

membre de la commission Environnement et aménagement du territoire, de la commission Réforme territoriale et de la commission permanente

FAIRE RESPECTER LA LOI SRU : UN OUTIL POUR L'ÉGALITÉ TERRITORIALE

Notre groupe a constamment rappelé son attachement à l'article 55 de la loi SRU, prévoyant une obligation de 25% de logements sociaux minimum dans les communes de plus de 1 500 habitants. Pour nous, c'est un outil qui permet de garantir un aménagement du territoire maîtrisé, de concrétiser le droit au logement pour tou·te·s et de lutter contre la spéculation

immobilière. Dès le début du mandat, à chaque commission permanente, nous avons déposé **un amendement visant à supprimer les subventions régionales d'investissement**, hors compétences régionales obligatoires, **aux communes ne respectant pas la loi SRU**. Ceci afin d'inciter ces communes à revenir dans la légalité. La droite s'y est toujours opposée.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Lamine CAMARA

membre de la commission Sport, jeunesse et vie associative, de la commission Coopération internationale

POUR UN PLAN D'ACTIONS POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

En novembre 2017, notre groupe a présenté, dans le cadre des niches des groupes, **un grand Plan d'action en faveur des quartiers populaires**, pour une région solidaire.

A la suite des **États généraux de la politique de la ville rassemblés à Grigny**, et face à l'abandon de ces quartiers par le gouvernement Macron, comme par V. Pécresse en Ile-de-France, **notre rapport entendait rappeler les faits, les enjeux et proposer des mesures justes et solidaires pour ces quartiers et leurs habitants.**

Il proposait ainsi d'agir sur trois questions transversales :

- 1. L'aménagement global** du territoire régional,
- 2. Les discriminations** scolaires, sociales et territoriales,
- 3. la mise en place de critères** et de bonifications des aides régionales en faveur des quartiers populaires.

Ce plan proposait notamment :

- . l'organisation **d'États généraux** des quartiers populaires franciliens,
- . le renfort de l'accès aux droits des habitants des quartiers,
- . une réforme solidaire de la politique régionale du logement,
- . l'accélération du désenclavement des quartiers par les transports en commun,
- . un programme ambitieux de rénovation thermique des logements sociaux et des copropriétés dégradées,
- . le renforcement des **services publics de santé**, sociaux, culturels et sportifs de proximité,
- . la création d'emplois de solidarité locale financés par la Région en lien avec les associations de quartiers.



Notre proposition de plan d'action régional en faveur des quartiers populaires a été rejetée par la droite et l'extrême-droite.

6.0. CRISE DE LA COVID 19 : POUR UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL QUI SOIT UN PLAN DE RUPTURE

En juin 2020, face à la crise économique et sociale engendrée par la crise sanitaire, le Conseil régional votait un budget supplémentaire, présenté à grands coups de communication par V. Péresse comme un "**plan de relance**". Annoncé abusivement comme un plan à 1,3 milliards d'euros, celui-ci se chiffrait en réalité à **468 millions d'euros**, une somme très insuffisante. Nous avons donc souligné la nécessité d'un véritable plan de relance, tout en pointant la **faiblesse des engagements financiers de**

l'exécutif régional, sous-dimensionnés au regard de la situation économique, des besoins sociaux et des enjeux environnementaux de la région.
Nous avons proposé une toute autre vision d'une politique de relance qui soit une rupture avec l'existant et qui permette de répondre aux urgences climatiques, sociales et économiques. **Nos propositions d'un plan alternatif étaient construites en quatre axes.**

1. CHANGER DE PARADIGME EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (450 MILLIONS D'€) :

- **soutenir les PME-PMI et TPE**, en particulier les industries indispensables à l'économie nationale, dans une optique de transition écologique ;
- **renforcer les industries** liées à l'économie circulaire ; mettre en place une stratégie foncière et immobilière pour développer et relocaliser la petite industrie ;
- **arrêter totalement les aides aux grands groupes cotés en bourse** ;
- mettre des **conditions aux aides régionales aux entreprises** concernant le maintien de l'emploi, le progrès social et le respect de l'environnement ;
- **soutenir fortement les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire** ;
- **développer un tourisme durable...**

2. REDÉFINIR LES PRIORITÉS POUR L'EMPLOI EN FONCTION DE L'UTILITÉ SOCIALE, SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTALE (250 MILLIONS D'€) :

- **créer des emplois régionaux de solidarité locale** (ESL) pour les associations et les structures d'insertion
- **lancer** une stratégie industrielle socialement et écologiquement durable pour l'automobile en Ile-de-France...

3. FAIRE DE LA RÉGION UN BOUCLIER SOCIAL POUR LES PLUS FRAGILES (250 MILLIONS d'€):

- **lutter contre la pauvreté croissante** de nombreuses familles franciliennes : création d'un fonds d'urgence sociale pour les familles pauvres et d'un fonds régional d'aide au paiement des loyers des locataires d'HLM en difficulté ; relance des programmes spécifiques à la politique de la ville; création d'un fonds régional de lutte contre la précarité étudiante ;
- **lutter réellement contre la crise du logement** et donner accès à tous.te.s les Francilien·ne·s à un logement décent : réengagement des 70 millions d'euros supprimés par la Région pour le soutien au logement social ; abrogation de la politique régionale favorisant **les ghettos de riches** ; fin des aides aux communes ne respectant pas l'article 55 de la loi SRU ; réinstauration des dispositifs de soutien aux foyers de travailleurs migrants, et de lutte contre le saturnisme;

Covid-19 : **PROTÉGER LA POPULATION** **RELEVER LES DÉFIS DE LA CRISE**

retour à un investissement soutenu pour la rénovation thermique des parcs de logements sociaux en Ile-de-France ;

- **Vivre ensemble** : soutenir massivement le mouvement associatif, le secteur culturel, agir pour le droit aux vacances ;
- **Agir pour les lycéen·ne·s pauvres et les élèves décrocheurs** ;
- **Remobiliser l'investissement public** pour l'accès aux soins notamment en multipliant les centres de santé et avec un moratoire sur la fermeture de lits, de services ou d'hôpitaux.

4. FACE AUX CRISES ET AU PÉRIL CLIMATIQUE, ENGAGER DURABLEMENT LE VIRAGE ENVIRONNEMENTAL DE L'ÎLE-DE-FRANCE (350 MILLIONS D'€) :

- **donner la priorité aux transports collectifs** : engager davantage de moyens pour moderniser et rénover les RER, stopper l'inutile CDG Express, réinvestir sur les métros, les tramways et l'offre de bus ;
- **pérenniser le soutien** au Réseau Express Régional Vélo (RER-V) , mettre en œuvre un véritable plan du fret ferré et fluvial ;
- **accompagner le changement de modèle agricole** : réorienter avec les agriculteurs la production vers des pratiques écologiquement et socialement soutenables ; renforcer le soutien à l'agriculture biologique et la protection des terres agricoles ; soutenir les projets d'avenir et porteurs d'emplois, tel que la ceinture alimentaire proposée par CARMA sur le triangle de Gonesse ;
- **pour un engagement 100% environnemental** : investir massivement dans les énergies renouvelables, avec un plan régional de développement industriel et de formation sur ce secteur ; mieux protéger et développer les espaces verts ; réinvestir dans la protection de la biodiversité ; relancer le soutien aux associations de protection de l'environnement.

7. POUR UNE RÉGION OÙ IL FAIT BON VIVRE ET OUVERTE SUR LE MONDE

7.1. DÉFENDRE LE DROIT A LA CULTURE POUR TOU·TE·S ET PARTOUT



Contrairement aux déclarations de la droite, **le soutien régional au monde de la culture s'est étiolé depuis 2016.**

Si le budget a augmenté globalement en investissement, ce n'est que parce que **le budget dédié au patrimoine, et en particulier à la rénovation des églises, a triplé**, ou encore parce que la Région a décidé, pour la seule année 2020, d'investir 20 millions d'euros en faveur des futures réserves du Centre Pompidou à Massy ou 10 millions d'euros en faveur de la **restauration de Notre-Dame**. Une réorientation du soutien culturel régional vers des grands projets sur lesquels la droite a communiqué amplement au détriment d'un **soutien à la diversité et à la richesse du monde culturel francilien**.

Le soutien au fonctionnement est aussi significatif de cette politique puisqu'en 5 ans, c'est près de **15 millions d'euros qui ont disparu et nombre de petites structures** notamment du spectacle vivant qui ont été maltraitées. Nous sommes intervenus par amendements contre ces choix politiques.

CONSTRUIRE DES CONSERVATOIRES ET DES MÉDIATHÈQUES, EN PARTICULIER DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Avec V. Pécresse, **nombre de structures culturelles qui maillent le territoire régional ont vu leurs subventions fondre**. Les médiathèques et les conservatoires notamment, sont les premières portes d'entrée à la culture et aux arts, et sont parmi les équipements culturels les plus fréquentés.

Considérant qu'ils sont **un service public essentiel à l'animation sociale et culturelle des territoires**, nous avons pleinement défendu leur rôle.

Nous sommes intervenus pour que l'exécutif régional fasse jouer à la Région un rôle moteur dans la rénovation et le développement de ces structures. **Nous avons défendu** avec succès par amendement l'augmentation des subventions de base tant les crédits accordés par l'exécutif de droite étaient largement insuffisants pour répondre aux besoins locaux. **Cette hausse était nécessaire pour** assurer un maillage territorial mais



aussi pour **répondre aux enjeux de ces structures** tant pour leur rénovation, que leur modernisation ou la construction de ces équipements.

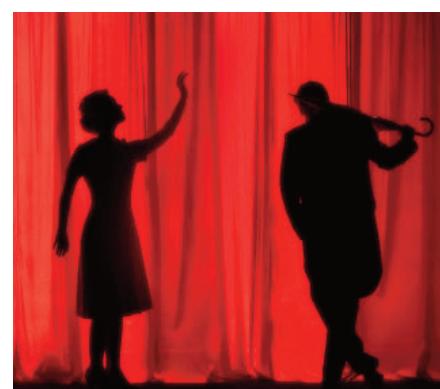
Permanence Artistique et Culturelle : une politique sans envergure



Nous avons dénoncé des **crédits insuffisants au regard du nombre de structures déposant des dossiers**.

De nombreux lieux, fabriques et équipes méritent pourtant largement le soutien régional mais ne l'ont pas eu **faute de moyens sur ce dispositif**.

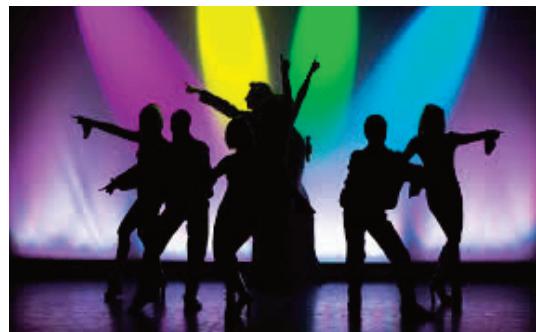
Dommage pour notre Région qui dispose de **nombreux talents et de compagnies** qui déplient sur nos territoires des projets d'une grande qualité, qui s'adressent à un public divers et qui font beaucoup d'efforts pour multiplier les partenariats et **la culture hors les murs**.



Avec la crise COVID, il faut soutenir un secteur sinistré

L'impact de la crise de la Covid-19 va se traduire par une baisse moyenne de chiffre d'affaires de 25 % en 2020 par rapport à 2019. L'effet sera le plus important sur le secteur du spectacle vivant (-72 %), du patrimoine (-36 %), des arts visuels (-31 %) et de l'architecture (-28 %).

Dans ce contexte, **nous sommes intervenus** auprès de la droite régionale pour lui demander d'octroyer 100 % des subventions aux compagnies, même si les représentations n'ont pu se tenir, en soutien à la création et à l'emploi dans ce secteur. **Un engagement a été pris pour aller dans ce sens**, nous serons vigilants pour sa mise en oeuvre.



POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR TOU·TE·S : DES MÉDIATEUR·TRICE·S CULTU- REL·LE·S DANS TOUS LES LYCÉES PUBLICS

Notre groupe a toujours considéré que **l'éducation artistique et culturelle (EAC)** était un élément essentiel de la politique culturelle régionale, qui doit être davantage soutenu.

Compte tenu du succès des médiateur·trice·s culturel.le.s dans les lycées, de la qualité des projets et des difficultés à les mener à bien en leur absence, nous avons plusieurs fois proposé que ces postes soient multipliés afin que chaque lycée public en dispose d'un. Cette proposition a été refusée par la droite régionale.



Appels à projets : les difficultés des petites structures

Nous n'avons eu de cesse de répéter que les **acteurs culturels ont besoin de visibilité sur plusieurs années**. Or la multiplication de la politique des appels à projet fragilisent les petites structures qui n'ont pas les moyens administratifs de remplir les dossiers.

Nous avons dénoncé un manque de transparence sur les critères de sélection des projets retenus. Concernant le projet culturel dans les quartiers populaires, nous avons dénoncé les faibles moyens dédiés à ce dispositif.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Vanessa GHIATI

membre de la commission Développement économique, emploi et innovation et de la commission Culture

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LE MONDE DU SPECTACLE

Les permanences artistiques et culturelles, créées en 2010 font l'objet de nombreuses demandes de compagnies, lieux et structures qui proposent **des projets artistiquement riches et inscrits dans les territoires**, ruraux ou urbains.

Ces dispositifs sont indispensables pour aider les structures bénéficiaires à mener à bien leurs projets artistiques, en particulier dans les quartiers populaires.

Pourtant, la droite régionale n'a cessé de réduire le nombre de projets aidés et les moyens qui leurs étaient alloués. Nous avons à l'inverse pleinement défendu la nécessité d'un **soutien fort de la Région à ces permanences**, indispensables à la survie de pans entiers du paysage artistique francilien.



Organismes associés culturels : l'exemple d'ARCADI.

En décidant unilatéralement, sans consultation des acteurs institutionnels, **de se retirer d'ARCADI** (établissement public de coopération culturelle), **la droite régionale a sabordé délibérément cette structure.**

ARCADI menait pourtant, avec l'expertise de ses 38 salariés, **une action concrète auprès de nombreux acteurs de la création**, de la diffusion et de la médiation culturelle depuis près de 20 ans. Il était aussi un **appui indispensable pour de nombreuses collectivités territoriales** pour la mise en œuvre de projets artistiques et culturels locaux.

Faire disparaître ARCADI était pour nous inacceptable et irresponsable.

Notre groupe s'est mobilisé sur le terrain, aux côtés des salariés d'ARCADI dont les emplois étaient menacés. Nous avons exigé la poursuite du soutien régional à cette structure en présentant de nombreux amendements.

Nous nous sommes également mobilisés pour soutenir le MOTIF (**Observatoire du livre et de**



l'écrit en Ile-de-France), l'ARIAM (**organisme de formation aux métiers de la musique**), le Festival d'Ile-de-France, qui ont été **liquidés par la droite régionale** malgré leur ancienneté et leur rôle indispensable pour faire vivre la culture francilienne. Nous n'avons cessé de rappeler leur rôle fondamental pour le dynamisme artistique et culturel francilien.

VILLARCEAUX : Maintenir ce joyau architectural dans le domaine public



La droite régionale a décidé de se défaire du domaine de Villarceaux en ouvrant un appel à manifestation d'intérêt.

Nous avons défendu ce joyau culturel et naturel régional en proposant de **créer un Etablissement public de coopération culturelle avec La-Roche-Guyon**.

Cette proposition était celle portée par les collectivités

locales et les acteurs locaux et aurait permis de conserver l'ouverture au public mais aussi la gratuité de l'accès au domaine.

La droite régionale lui a préféré une opération privée qui **supprimera**, à terme, **l'accès des Valdoisiens et des Franciliens à leur patrimoine commun.**

7.2. CITOYENNETÉ

Réconcilier les acteurs associatifs et la Région Île-de-France

Dès 2016, V.Pécresse a réduit le soutien régional aux associations qui pallient aux défaillances de l'État et dont les actions sont guidées par l'intérêt général.



160 millions d'euros de soutien régional ont disparu. Ce fut une attaque sans précédent contre le monde associatif francilien.

Certaines associations ont également vu leurs emplois aidés par la Région supprimés. Nous avons souligné le rôle historique de la Région comme partenaire de toutes ces structures qui maillent les territoires, les quartiers et offrent au plus près des populations des services d'intérêt général. **Notre combat politique** fut d'agir pour que la Région redevienne un soutien solide des acteurs associatifs.

NOS PROPOSITIONS

NOS ACTIONS



Lamine CAMARA

membre de la commission Sport, jeunesse et vie associative,
de la commission Coopération internationale

POUR UN PLAN DE SAUVEGARDE DES ASSOCIATIONS FRANCILIENNES

Tout au long du mandat, la droite régionale s'est attaquée au monde associatif en réduisant drastiquement son niveau et ses modalités de financement.

Cette saignée infligée au mouvement associatif francilien a contribué à accélérer **un plan social** massif dans ce secteur.

Le désengagement de la Région s'ajoutant à celui de l'État, a déstructuré plus encore le lien social notamment dans les quartiers qui en ont le plus besoin.

Contre cette politique désastreuse, notre groupe a proposé, en 2016, **un plan de sauvegarde des associations franciliennes**.

Nous voulions ainsi être lanceurs d'alerte et porter les revendications des associations. Contre les vents mauvais soufflés sur les associations, nous avons souligné la nécessité de faciliter l'organisation et la structuration du mouvement associatif francilien.

Nous avons ainsi proposé l'organisation d'une **conférence régionale annuelle du monde associatif**, la création d'un guichet associatif unique et d'un guide francilien d'aides aux associations.



Nous avons aussi souligné la **nécessité de multiplier par six le soutien financier à ces dernières**, notamment pour maintenir l'emploi associatif.

Il s'agissait par-là aussi de rappeler que le soutien aux associations contribue au maintien de la cohésion sociale dans tous les territoires de l'Ile-de-France.

7.3. DÉFENDRE LE DROIT AU SPORT POUR TOUS ET TOUTES

Depuis plusieurs années, les associations sportives souffrent d'une baisse de leurs moyens due à la diminution des dotations des collectivités territoriales et de l'Etat et la fin des emplois aidés.

Beaucoup ont du trouver des ressources alternatives pour pouvoir continuer à accueillir et à faire pratiquer des activités sportives à leurs adhérents et beaucoup n'ont pas pu compter sur un soutien régional solide.

La promesse de la droite régionale de créer un équipement sportif par commune a aussi été abandonnée.

Le plan « Sport oxygène » lancé en grande pompe n'a finalement vu que 18 % des crédits prévus engagés.

Opposés à ce désengagement, à une politique de saupoudrage et à **un soutien prononcé à quelques activités sportives comme l'équitation ou le golf**, nous avons porté des **propositions pour une véritable politique régionale du sport**. Nous avons été guidés par la nécessité de répondre réellement aux besoins des territoires et de leurs habitant·e·s mais aussi par les enjeux de santé publique.



Pour la droite régionale,
le sport, c'est la classe !

1 324 592 €

Pour l'équitation
dont la moitié pour les Yvelines

900 000€

Pour le Golf
de Saint-Quentin-en-Yvelines



Chacun ses priorités !

Commission permanente d'Île-de-France

31 janvier 2020

Plan piscine en Ile-de-France : « Tou·te·s nageur·se·s en 2024 ! »



Comme pour beaucoup d'équipements sportifs, la construction de piscines, dans de nombreux territoires, a pris du retard ou est insuffisante. Nous avons demandé que des priorités territoriales soient établies et notamment en direction des villes déficitaires.

En Seine-Saint-Denis, département qui accueillera les JOP 2024, 50% des enfants qui entrent en classe de 6^e ne savent pas nager. Pourtant ce département a très peu bénéficié des crédits régionaux dédiés au « Sport pour tou·te·s ».

Nous avons donc fait la proposition que soient créés

des critères d'attribution des subventions régionales, indexés sur les taux d'enfants ne sachant pas nager : **un moyen de rétablir une répartition plus égalitaire des aides** à l'accès aux sports aquatiques.

En complément à cette proposition, nous avons demandé que la région s'adapte mieux aux besoins des collectivités territoriales, en augmentant ses taux de participation pour les projets d'équipements des villes manquant de capacités financières, **notamment celles des territoires populaires**.

Equipements sportifs pour les lycéen·ne·s.

Un jeune Francilien·ne sur cinq est éloigné de la pratique sportive. Un soutien au sport scolaire est donc indispensable.

La droite régionale avait promis un « Plan Marshall » pour les équipements sportifs des lycées. Celui-ci est resté dans les cartons. **Nous avons dénoncé cet abandon du sport lycéen** et, régulièrement, demandé que l'ensemble des partenaires du sport scolaire participe à **une évaluation des besoins en équipements sportifs** pour l'ensemble des lycées publics franciliens. **Ce groupe de travail devrait voir le jour en 2021...soit 5 ans après le début du mandat**, mais rien n'est encore garanti !

Nous avons souligné que l'attribution des JOP 2024 à Paris devait s'accompagner d'un engagement volontariste des collectivités, en particulier de la Région, pour développer la pratique sportive et notamment scolaire : nous n'avons pas été entendus, **puisque la baisse de crédits pour cette politique a été continue depuis 2016**.

Développer les équipements sportifs dans les quartiers populaires et les territoires ruraux

Les grands oubliés de la politique sportive de la droite régionale ont été les quartiers populaires. Nous avons rappelé combien l'éloignement des publics de ces territoires de la pratique sportive rendait nécessaire une action plus volontariste de la Région. Nous avons formulé des propositions pour que notre collectivité aide davantage à la construction d'équipements dans ces quartiers, ainsi qu'à un meilleur accès de leurs habitants aux clubs sportifs.



La promesse de la droite régionale de créer un équipement sportif par commune a été abandonnée

POUR DES JEUX OLYMPIQUES POPULAIRES ET UN HÉRITAGE AU SERVICE DES FRANCILIEN·NE·S

Si les Jeux olympiques et paralympiques sont l'occasion de proposer aux sportifs·ves, aux spectateur·trice·s et aux habitant·e·s du pays hôte de s'ouvrir au monde, de découvrir de nouvelles cultures, leur tenue en 2024 à Paris a suscité de nombreuses questions.

La localisation des installations sportives, du village média... a été l'objet d'une attention particulière. **En effet, l'héritage de ces installations peut être essentiel pour le développement des territoires comme un accélérateur.** La Seine-Saint-Denis, Paris une petite partie de la Seine-et-Marne et des Yvelines doivent accueillir la majorité des installations. **Le groupe Front de gauche a demandé à ce que ce déséquilibre d'implantation territorial soit compensé** par le financement de projets rapprochant le habitant.e.s, jeunes et moins jeunes, sportifs ou amateur.trice s de sport, qui ne bénéficieront pas directement des JOP.



Nous avons également défendu l'idée que pour réussir des jeux populaires, il faut, sur l'ensemble de notre territoire, développer les projets visant à amplifier l'esprit et les valeurs olympiques, qui sont celles de la fraternité entre les nations, d'ouverture culturelle, de la coopération internationale et de l'humanité. **Pour porter collectivement ces valeurs, pour susciter cet engouement populaire,** nous avons proposé de nous appuyer sur les réseaux locaux composés de collectivités locales volontaristes et d'associations culturelles et internationales.

7.4. CONTRE LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

En matière de politique de sécurité, V.Pécresse a pris acte des manquements et des désengagements de l'État, sans les remettre en question. Elle a surtout tenter de faire de la Région, à coups de communication, un organe omniprésent des politiques de sécurité en Ile-de-France. Cette politique a consisté à financer à la fois l'équipement de la police nationale et de la gendarmerie, la construction de nouvelles prisons, la généralisation de la vidéo-surveillance, ou encore l'équipement des polices municipales, elles-mêmes créées par les maires pour suppléer aux déficiences de l'État. Mais les moyens limités de cette politique au niveau régional n'ont, de fait, eu qu'une efficacité extrêmement réduite pour pallier les désengagements de l'État.

Nous avons pour notre part défendu le principe que les collectivités ne pouvaient et ne devaient remplacer l'État sur ces questions, d'autant plus quand ce dernier baissait drastiquement ses dotations.

Soutien aux politiques locales et de médiation-prévention

L'exécutif régional a également fait le choix de se désengager du soutien aux politiques locales de prévention et de médiation qui avaient été mises en place par les majorités régionales précédentes, avec des résultats concrets. Nous sommes donc intervenus à de nombreuses reprises, notamment par des amendements budgétaires, pour demander la relance de ces dispositifs de prévention et de médiation, qui relèvent à la fois d'une dimension humaine, sociale et de proximité, et remplissent au plus près des populations une véritable fonction en matière de sécurité publique. Nous n'avons eu de cesse de rappeler la nécessité de politiques de prévention et de médiation qui sont indispensables pour lutter contre les violences dans et autour des lycées.



Pour la protection des femmes et des femmes victimes de violences

Nous avons demandé, par le biais d'amendements, que la Région prenne l'initiative de mesures de sécurité, en concertation avec Ile-de-France Mobilités et les opérateurs de transports, pour les femmes usagères des transports en commun. Ceci notamment pour relayer les nombreuses demandes formulées sur cette problématique par les associations comme les arrêts à la demande sur les lignes de bus.

Nous sommes également intervenus à plusieurs reprises pour demander l'extension de la prise en charge par la Région du dispositif « téléphone grave danger » destiné à venir en aide aux femmes victimes de violences.



Pour un Observatoire des relations police/habitants

Alors que la mise en place par l'Etat d'une véritable police de proximité, au service de toutes et tous, fait encore défaut, dans de nombreux quartiers les relations police-habitant.e.s et les questions de déontologie policière sont fréquemment évoquées. Considérant que les solutions ne peuvent être trouvées sans appréhension objective et partagée du phénomène, nous avons proposé que la Région, en lien avec le ministère de l'Intérieur et les élu.e.s locaux, crée un « Observatoire régional des relations police-habitant.e.s », qui serait un espace d'échange et d'analyse, intégrant des experts (juristes, chercheur.e.s), des représentant.e.s d'associations de quartiers et des droits humains, des représentant.e.s des syndicats de police, des acteur.rice.s de la prévention- médiation. Cette proposition a été rejetée par la droite régionale.



7.5. POUR UNE POLITIQUE INTERNATIONALE DE LA RÉGION RÉELLEMENT SOLIDAIRE

En matière d'action internationale, la droite régionale a réduit dès 2016 le budget de la coopération internationale tournée vers la solidarité pour réorienter cette politique vers le « tout business », notamment par des mesures favorables aux intérêts d'entreprises françaises à l'étranger.

Pour une politique de coopération profitant aux populations et non au “business”

Nous avons à l'inverse défendu le principe d'une politique régionale de coopération internationale réellement axée sur la solidarité, passant par un soutien accru aux territoires et aux populations du Sud. Nous avons en ce sens porté de nombreux amendements budgétaires destinés à **renforcer les moyens de l'aide régionale sur les dispositifs d'aide au développement**.

Nous avons porté les interrogations d'acteurs des deux rives sur la participation de la Région à la rénovation de la Casbah d'Alger. **Nous avons multiplié les propositions pour que la Région lance de nouvelles actions de coopération décentralisée**, notamment en matière d'environnement, de culture, de santé, de formation ou d'éducation.

Et alors que la France renforçait son engagement militaire au Sahel, nous avons là encore présenté plusieurs amendements proposant une action renforcée de la Région avec les pays de cette région, notamment le Mali, dans le cadre de **projets de coopération solidaires et durables**, réellement profitables aux populations locales, et à la **stabilisation économique, sociale et politique** de cette région.



Pour une Région plus solidaire face aux urgences internationales

Nous avons en outre continuellement porté le principe d'une Région à même d'apporter son soutien dans toutes les situations d'urgence internationale.

Ce fut le cas lors de catastrophes naturelles, comme en 2016 où nous avons proposé la création d'**un fonds d'aide aux populations haïtiennes victimes de l'ouragan Matthew** ainsi que le déploiement d'aides à la reconstruction, ou qu'il s'agisse de situations de guerre, comme en 2016 également, où nous avons demandé à plusieurs reprises **un engagement de la Région en faveur des populations du Kurdistan syrien**.



Pour une action de soutien à la francophonie et à la culture de paix dans le monde

Nous avons par ailleurs, sur toute la durée de ce mandat, demandé à travers plusieurs amendements **un plus grand investissement de la Région en matière de politique de la francophonie**, mais aussi de soutien à la culture de paix, en tant qu'éléments constitutifs d'une action internationale de **lutte contre les inégalités et de soutiens aux droits des peuples**.



Notre bilan en quelques chiffres

Plus de 2000 amendements proposés

par notre groupe aux séances plénieries et au commissions permanentes **dont 300 ont été cosignés par les groupes de gauche et écologistes.**

5 Délibérations-cadres proposées

par le groupe (*droit ouvert : une délibération par an*)

- Plan de sauvegarde des associations franciliennes
- Plan d'action en faveur des quartiers populaires, pour une Région solidaire
- Gratuité des transports en commun
- Un outil régional pour anticiper les effets des changements climatiques
- Plan régional d'action pour l'emploi

25 questions d'actualité (en séance)

Et 40 questions écrites à Valérie Pécresse sur l'ensemble des sujets régionaux, **dont plus de la moitié restée sans réponse**



Créer des emplois

pour faire face aux urgences sociales, environnementales et sanitaires, en pensant les emplois de demain



Septembre 2020

Quelques chiffres clés de la Région Ile de France



12,3 millions d'habitants

(Chiffres CCI Juin 2020)

(18 % de la population française métropolitaine)

Superficie 12 012 km²

Taux de chômage 2^{ème} trimestre 2020

75 : 5,5%	77 : 6,1%
78 : 5,5 %	91 : 5,9 %
92 : 5,4%.	93 : 9,2 %
94 : 6,4 %.	95 : 7,3%

(Source INSEE Octobre 2020)

Lexique régional

ADP : Aéroports de Paris

AEV : Agence des espaces verts

AME : Aide médicale d'Etat

CFA : Centre de formation des apprentis

CDG express : Charles-de-Gaulle Express

CIEN : Conseil inter-académique de l'Education nationale

CMS : Centres Municipaux de Santé

CPER : Contrat de Plan État-Région

CRIPS : Centre régional d'information et de prévention du SIDA

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

DGFL : Dotation globale de fonctionnement des lycées

EPFIF : Etablissement public foncier d'Ile-de-France

ESS : Économie sociale et solidaire

IDFM : Ile-de-France Mobilités

IVG : Interruption volontaire de grossesse

JOP 2024 : Jeux olympiques et paralympiques de 2024

PLAI : Prêts locatifs aidés d'intégration

PLS : Prêt locatif social

PLUS : Prêt locatif à usage social

SDRIF : Schéma directeur de la Région Ile-de-France

SRU : Solidarité et renouvellement urbain (loi)

T4 : Projet de nouveau terminal aéroportuaire de Roissy

NOUS CONTACTER



fdg@iledefrance.fr

NOUS SUIVRE



<https://twitter.com/ElusFdGCRIDF>



<http://www.frontdegauge-idf.fr>



<https://www.facebook.com/ElusFdgIDF>